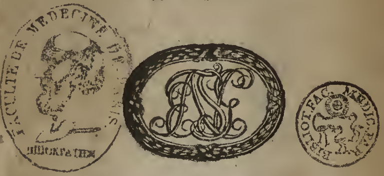
TRAITÉ DV FAVX POLYCHRESTE,

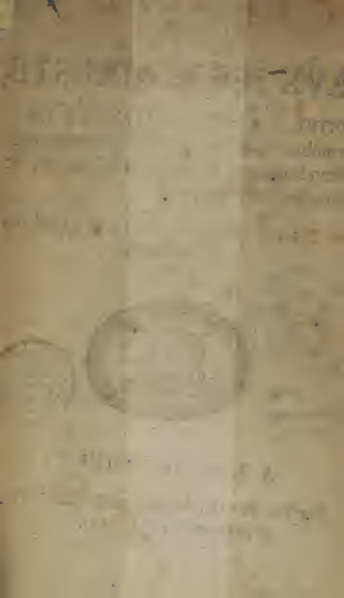
POVR FAIRE CONNOISTRE combien il différe de celuy qu'ont inventé Iean Seignette, Docteur en Médecine, & Elie Seignette son Frére.

Par Elie Seignette, *Apoticaire de la Rochelle.*



A LA ROCHELLE,

Par Fr. Perez, Imprimeur & Libraire, en la petite ruë. 1675.





TRAITE' DU FAUX POLYCHRESTE.



JE croy qu'avant que de parler du faux Polychreſte, duquel je ſuis indiſpenſablement obligé d'écrire, parce qu'on l'a ſuppoſé au lieu du véritable, comme je feray connoître dans la ſuite ; il eſt comme néceſſaire de faire un récit hiſtorique, de ce qui nous a obligez à rechercher des Remédes nouveaux, & dans le genre des Sels plûtoſt qu'ailleurs; comment nous avons découvert ceux dont je compoſe le Polychreſte, & pourquoy on luy a donné ce nom, quelle difficulté on a eüe à l'établir, & comment on l'a voulu imiter.

Raiſons qui noꝰ ont obligez de rechercher d'autres remédes;

Sitôt que mon Frére eut quelque connoiſſance dans la Médecine, il s'apperçût, étant chez mon Pére, qui étoit alors un des Apoticaires de cette Ville, que la délicateſſe des malades étoit ſi grande, & qu'ils avoient conçu une ſi forte averſion pour la pluſpart des Remédes, particuliéremẽt pour les purgatifs dont on ſe ſert d'ordinaire, que trés-ſouvent ils ne les pouvoient ſupporter

dans leur eſtomac ſans les réjetter, & qu'ils aimoient mieux ſouffrir leur mal, & être privez du ſoulagement qu'ils pouvoient recevoir des Remédes, que de ſe reſoudre d'en prendre & d'en uſer en diverſes maladies, comme il étoit néceſſaire : c'eſt ce qui l'obligea à rechercher des Remédes qui fuſſent moins dégoûtans, & plus faciles à prendre, plus innocens, & plus aſſurez que ceux dont on ſe ſert d'ordinaire dans la Médecine.

Quels ſont les remédes qui ont le plus d'uſage dans la médecine.

Aprés avoir leu quantité d'Auteurs tant anciens que modernes, il connut que parmy les Remédes dont ils s'étoient ſervis, il n'y en avoit point qui fuſſent ſi utiles, ni de plus grand uſage dans la Médecine, que les Sels & les Eaux Minérales, qui ſont remplies de Sels & d'eſprits, d'où vient que quelques-uns ont reconnu meſme, que l'on pouvoit concentrer toutes les vertus des mixtes dans les Sels, & que leur ſcience étoit la plus vaſte, & celle qui contenoit le plus de choſes dans la Nature ; qu'il n'y en a point qui ſoit plus aſſeurée, ni de plus grande utilité dans la Médecine, & dont on puiſſe connoître plus aiſément les effets ; qu'ils ont moins de dégoût que les autres Remédes, & qu'il eſt aiſé de les corriger, ſans changer ou altérer leurs vertus : mais ceux qui en ont eu le plus de lumiére en ont écrit ſi obſcurément & ſi énigmatiquement, que peu de perſonnes en ont profité.

Les Anciens se servoient de Sels naturels sans les purifier, & aussi de laissives & de sucs de plantes condensez : Ceux qui les ont suivis ont fait diverses sortes de Sels, qu'ils ont tirez des végétaux, des animaux, & des minéraux, lesquels ils ont purifiés ou par lotion, ou par crystalisation, ou par sublimation, & s'en sõt servis pour la pluspart des maladies. Mais les Modernes, qui ont voulu pénétrer plus avant, ont séparé les parties des Sels & les ont exaltez & spiritualisez ; aprés quoy ils les ont circulez & digérez, pour les corriger, ou pour augmenter leur vertu ; ce qui fait qu'il n'y a point de maladies ausquelles ils ne les approprient.

Qu'õ s'est servi différemment des Sels.

Pour ce qui est des Eaux minérales, on remarque, que la plusspart de ceux qui ont écrit de leur nature, n'en ont pas fait l'analyse, comme ils auroient deu faire, qu'ils ne s'accordent point entr'eux pour la plusspart, & qu'ils embroüillent l'esprit de ceux qui les lisent attentivement, plustost que de donner quelque lumiére ou quelque éclaircissement de leur nature & de leur composition. Et quoy que cette science ait esté des plus négligées, néantmoins c'est une des plus belles & des plus considérables qui soient dans la Médecine, & de laquelle on peut tirer le plus d'utilité pour le soulagement des malades, & mesme pour éclaircir les principaux phænoménes de la Physique.

Qu'on peut tirer de trés-grãdes lumiéres de l'analyse des Eaux minérales.

Aprés que mon Frére eut aquis ces connoissances, il recüeillit de tous les Auteurs ce qui luy étoit le plus propre, & ce qui faisoit le plus au sujet des Sels; & choisit ceux qu'il crut les plus innocens, & dont les effets étoient les plus considérables, les plus asseurez, & les plus prompts, qu'il prépara, & desquels il fit une infinité d'expériences sur luy-méme, avant que d'en donner à personne. Et je luy en ay veu prendre moy-même diverses fois, tant dans la santé que dans la maladie, dés l'année 1645. Et en ce temps-là je commençay à travailler conjointement avec mon Pére & mon Frére, & à remarquer les bons effets de ces remédes.

Il travailla aussi puissamment à découvrir les véritables effets, tant des autres remédes qu'il avoit choisis, que de ceux que l'on pratiquoit d'ordinaire, en quoy il ne fut pas peu aydé par mon Pére, qui par la longue pratique, & par le moyen des expériences qu'il en avoit faites, tant en son particulier, qu'avec les Médecins, en avoit beaucoup de connoissance : car il s'étoit fort étudié à connoistre les Drogües & les Plantes, pour en tirer de bons remédes, par le moyen de la Chymie, à laquelle il s'appliquoit; ce qui nous fut d'une trés-grande utilité: car nous profitâmes d'un travail de beaucoup d'années. Aprés sa mort, qui fut l'an mil six cens quarante-huit, mon Frére & moy

partageâmes la peine, & prîmes châcun nôtre tâche; il s'appliqua à l'étude, & moy aux préparations des Remédes, & à les administrer aux malades, à voyager, & à faire tout ce qui estoit necessaire, pour aquérir de nouvelles lumiéres; ce que nous avons fait avec tant d'assiduité & de patience, que nous n'avons épargné ni biens ni peine, ni santé, pour surmonter tous les longs & pénibles travaux, & toutes les difficultez qui se rencontrent dans les nouvelles découvertes, comme l'ont avoüé méme nos Ennemis.

Par ce moyen nous avons découvert plusieurs bons Remédes, tant du genre des Sels, que de celuy des Souffres & des Esprits, & des maniéres particuliéres pour les préparer, séparant ce qui est inutile, & corrigeant ce qui est mauvais, pour conserver leurs vertus, les exalter, les spécifier & les déterminer à quelque maladie particuliére, en y concentrant les vertus des autres mixtes; la pratique nous a appris à nous servir de chaque Reméde à plusieurs usages.

Que nous avons choisi trois Sels entre tous les autres.

Afin de nous servir de toutes ces lumiéres, & que le Public en pût profiter, nous choisîmes trois sortes de Sels entre ceux dont nous avions le plus de connoissance & de certitude, que nous préparâmes, & joignîmes ensemble, & en fîmes un Reméde peu composé, mais pourtant trés-utile, trés-innocent, & trés-facile à prendre; car par une

infinité d'expériences nous avons été persuadez & convaincus des bons& loüables effets tant de ce Reméde que des Sels dont il est composé, & nous avons aussi remarqué qu'il avoit diverses vertus, selon les différentes applications qu'on en faisoit, comme il sera dit dans la suite : Et c'est pour cette raison que mon Frére luy dõna le nom de πολύχρηστος, qui est un mot Grec, qui signifie, *Qui a plusieurs utilitez.*

Pourquoy on luy donna le nom de Polychreste.

Ensuite, mon Frére en envoya en divers endroits de la France, à plusieurs Médecins & à plusieurs Apoticaires de ses Amis, pour s'en servir aux divers usages ausquels nous avions remarqué qu'il estoit propre :lesquels en peu de temps reconnurent ses utilitez & son innocence ; ce qu'ils nous ont souvent témoigné par lettres, & mesme l'un deux, trés-avancé en âge,se donna la peine de venir de plus de soixante lieuës en cette ville, afin de conférer avec nous, & pour tascher par argent ou autrement,d'avoir la connoissance de ce Reméde:mais ne le luy pouvant pas accorder, nousluy en donnasmes, seulement pour s'en servir,comme il faisoit auparavant: & luy & tous ceux à qui nous en avons envoyé,en ont esté trés-satisfaits,aussi-bien que les malades qui en ont pris, ce qui a fait que la réputation de ce Reméde s'est épanduë par toute la France, & mesme dans les autres Royaumes, & l'estime qu'on en

Que mon frére en envoya à diverses personnes.

avoit conçuë s'eſt augmẽtée de plus en plus.

Les oppoſitions qu'on y apporta.

Tout auſſi-toſt que le Polychreſte commença à s'établir, l'envie ſe réveilla, & diverſes perſonnes intéreſſées s'oppoſérent, par toute ſorte de moyens, à ſa réputation & à ſon établiſſement; ils s'efforcérent de le faire paſſer pour un trés-mauvais Reméde, compoſé d'Arſenic, de Réalga, de Sublimé & d'Antimoine; ils dirent qu'il ulcéroit l'eſtomac, la poitrine & tous les endroits où il paſſoit, qu'il étoit ſi pernicieux, qu'il avançoit la mort, & que ceux qui en prendroient, ne vivroient pas un an aprés; enfin ils ont cherché toute ſorte de voye pour nous nüire: mais nonobſtant tout ce qu'ils ont peu faire, la verité a toûjours eſté reconneüe; & le public a toûjours eſté perſüadé des utilités, & de l'innocence de ce Reméde: par une infinité d'experiẽces qui s'en ſont faites en diverſes maladiës, on a reconnu que ce n'eſtoit que la jalouſie & l'envie, qui portoit ces perſonnes à le décrier; c'eſt pourquoy nous n'eumes pas de peine à obtenir un Jugemẽt au Préſidial de cette Ville, le 13. May, 1660. par lequel on régla chaque priſe de Polychreſte à trente ſols, lequel prix a toûjours demeuré.

Reglement pour ſon prix.

Comment on cõmença à ſe ſervir differemment du Polychr.

Dans la ſuite, à proportion que nous découvrions les divers effets de ce Reméde, & ceux de divers autres; mon Frére conſultoit les meilleurs Auteurs, pour

remarquer comment ils traitoient les maladies, aufquelles nous découvrions que le Polychrefte étoit propre, & quelles étoient les indications qu'ils prenoient, & dont ils convenoient le plus en chaque maladie, afin que nous puffions l'appliquer de la maniére la plus convenable, pour luy faire produire des effets pareils à ceux des remédes dont ils fe fervoient : pour découvrir autant qu'il luy étoit poffible la caufe des maladies, & les remédes les plus propres, il concilioit le fentiment des Auteurs fur chaque maladie, avec les remarques & les obfervations que nous avions faites, & dont nous avions été les plus convaincus par nôtre propre expérience; par ce moyen nous découvrîmes que l'on pouvoit traiter prefque toutes les maladies, avec les remédes que nous avions choifis & préparez à nôtre maniére, dont le Polychrefte fait une bonne partie, & qu'il en faloit trés-peu d'autres, pourveu qu'on fût s'en fervir de toutes les maniéres qu'il faut pour leur faire produire leurs divers effets.

Ce qui fit prendre la réfolution à mon Frére de faire une pratique générale de la Médecine, de traiter les maladies avec moins de remédes, & d'une maniére plus facile & plus affeurée que celle qui fe pratique d'ordinaire, à quoy il s'appliqua fi fortement, pendant plufieurs années, que la trop grande

grande assiduité, & les trop grandes veilles luy enflamérent tellement le cerveau, qu'il s'y forma un abscez dont il mourut l'an 1663. dans la force & dans la vigueur de son âge, & ainsi fut privé de la satisfaction de voir une approbation universelle du Polychreste, & de nos autres Remédes, comme il s'étoit proposé, & de jouïr paisiblement des fruits de tant de travaux.

Aprés la mort de mõ frére j'allay à Paris.

C'est ce qui redoubla mes peines & ma crainte, mais comme il y avoit long temps que je voyois les malades, & leur administrois les Remédes, dont ils me témoignoient estre trés-satisfaits, il s'est trouvé dans la suite que j'ay eu plus d'employ que jamais, & le puplic prit une si grande confiance en moy, que tout ce que peurent faire alors mes ennemis, ne leur servit de rien, & n'empescha pas que je n'eusse un applaudissement général, jusqu'à ce qu'enfin plusieurs Médecins & divers autres de mes Amis me sollicitérent puissãment d'aller à Paris, afin d'y faire connoître la bonté & l'utilité de ce Reméde, où enfin j'allay l'an 1664. & sitost que j'y fus arrivé, j'en donnay à plusieurs malades, & aussi à divers Médecins & à divers Apoticaires, pour l'administrer eux-mesmes aux malades, afin qu'ils en remarquassent plus exactement les effets: Monsieur Daquin pour lors Médecin de la Reyne d'Angleterre, & Monsieur son Fils Médecin de la Reyne, furent des prémiers à

Ce que j'ay fait pour faire cõnoître l'innocence & la bonté du Polychr.

qui j'en donnay, & qui en remarquérent le plus exactement les effets, ils en donnérent aussitost à Monsieur Vallot, alors prémier Médecin du Roy, je leur donnay aussi du sel qui fait la baze de mon Reméde, tout en cristaux, afin qu'ils peussent avoir plus de connoissance de sa nature, & dans la suite ils en firent diverses expériences, dont ils furent trés-satisfaits, j'en dōnay encore à Monsieur l'Abbé Bourdelot, prémier Médecin de la Reyne de Süéde & de Monsieur le Prince de Condé, qui, aussi-bien que divers autres Médecins, & plusieurs autres particuliers, furent trés-contens de ses effets, & ils m'obligérēt d'en porter dans l'Assemblée Physique, qui se tient chés luy qui est composée de beaucoup de Médecins, & de diverses autres personnes, trés-sçavantes, qui par leur grāde lumiére dans les sçiences, attirent continüellement des estrangers de toutes parts.

Je présentay à toute l'Assemblée les Sels dont je compose le Polychreste, lesquels on examina pour reconnoistre leur nature, & leurs qualitez; & afin de mieux juger des effets du Polychreste, on en fit l'expérience sur quatre persōnes de l'Assemblée de différentes constitutions, qui en prirent pour différentes maladies, & firent leur rapport de son opération, sur quoy la Compagnie fit un jugement favorable de ce Reméde, & il me fut proposé diverses objections ausquelles je

répõdis de ſorte que la Compagnie m'en parut fort contente, (ce qui m'a depuis eſté comfirmé par l'approbation que m'en a donné Monſieur l'Abbé Bourdelot, & divers autres Médecins) cè qui ayant eſté divulgué, pluſieurs autres Médecins & grand nombre d'autres perſonnes en prirent avec aſſeurance, dont ils furent trés-ſatisfaits & dans la ſuite j'ay veu ce Reméde receu de tous avec une entiére approbation. Etant obligé de m'en retourner dans cette ville l'an 1666. je choiſis une perſonne que je creus aſſés fidéle pour le diſtribuer, je luy en confiay quantité de priſes qui étoient toutes cachetées de mon cachet, avec un petit Traité qui enſeignoit au public les utilitez & la maniére de s'en ſervir, (cette perſonne étoit le Sieur Rouſſeau, Chirurgien, ruë des vieux Auguſtins, de qui j'avois teu le nom, pour les raiſons que je diray dans la ſuite,) il en diſtribua beaucoup, & la réputarion de ce Reméde augmentoit de jour en jour. Eſtant arrivé dans cette ville, aprés avoir bien étably la réputation de ce Reméde en divers autres endroits de la France, je recevois trés-ſouvent des lettres, par leſquelles on m'apprenoit que tout le monde ſe loüoit de ſa bonté, & qu'il s'en faiſoit des cures ſurprenantes.

Comment je confiay mon Reméde au Sieur Rouſſeau.

9 Enfin j'ay eu la ſatisfaction de voir que la pluſpart de ceux qui avoient fait leur poſſible pour le deſtruire, font maintenant ce qu'ils

Changemẽt de ſentiment en ceux qui s'étoiẽt oppoſez.

peuvent pour l'establir, parce qu'ils en ont pris eux-mesmes pour se guérir de leurs maladies, & par leur propre experience, & celles qu'ils ont veuës une infinité de fois, en divers autres malades, ils ont esté convaincus de l'innocence de ce Reméde, & de ses utilitez, & la plupart des Médecins l'ordonnent, & le conseillent trés-souvent aux malades, à la satisfaction d'un chacun : comme il me seroit facile de le justifier par les approbations de Monseigneur l'Intendant Colbert du Terron, des principaux Officiers de la Marine, des principaux Officiers du Roy en cette ville, qu'ils m'ont donné contre les derniers efforts de mes ennemis qui me vouloient faire fermer ma Boutique, sous pretexte de Réligion, aprés m'avoir tenu plus de vingt-cinq ans en Procez, lequel a esté terminé par le Brévet que ma accordé sa Majesté, & qu'il a luy-mesme signé de sa main.

Avertissement du tort que me faisoit le sieur Rousseau.

Mais lors que j'ay creu n'avoir qu'à travailler à mettre au jour, quelques autres Remédes, dont je me sers depuis long-temps, & à recueillir les fruits de tant de peines, j'ay veu que l'on recherchoit en tous les endroits de la France, les moyens d'imiter le Polychreste, particuliérement à Paris, d'où je fus informé que celuy à qui j'en avois commis la distribution, en supposoit de faux de sa façon au lieu du mien, sous mon nom & avec

mes billets, ce qu'il faifoit fans m'en donner avis,nonobftant le tort que çela pouvoit faire à la réputation de mon Reméde, & quoy que cela fuft contre la confcience, & au préjudice des malades.

Comment on s'eft apperçu de la fuppofition.

Meffieurs les Médecins voyans que les malades fe plaignoient de l'effet du Reméde, & qu'il ne réuffiffoit point à l'ordinaire, & qu'au lieu du foulagement qu'il avoit coûtume de donner, il ne faifoit plus qu'augmẽter leur mal, quoy qu'ils remarquaffent des changemens au gouft & au poids, auffi-bien que dans les effets, neantmoins ignorans la caufe de ce changement, fans davantage examiner les chofes,ils difcontinuérent de s'en fervir comme ils avoient accoutumé, & n'en ordonnoient que pour fervir de véhicule au purgatif, & en trés-petite quantité,pour les raifons que je diray cy-aprés.

Le mal qui eft arrivé de cette fuppofitiõ

De là il eft arrivé que plufieurs perfonnes en ayant acheté de celuy à qui je m'eftois confié, croyant que ce fût du mien, ont reconnu que ce n'eftoit que du Salpeftre bruflé ou fixé avec du Souffre, & ont creu avoir defcouvert le vray Polychrefte, qui s'étoit acquis tant de réputation, & on en a veu tout auffitoft dans les Boutiques de tous les Apoticaires, Chirurgiens, & Efpiffiers, & en divers autres endroits de Paris, mefme chez des perfonnes qui n'avoient aucune connoiffance dans la Médecine. Il n'y avoit point de

Convent de Réligieux ni de Réligieuſes qui n'en fuſſent fournis; Glaſer & le Févre Apoticaires Chymiſtes, ont décrit à la bonne foy ce Salpeſtre ainſi préparé, ſous le nom de Polychreſte, dans les Traités de Chymie qu'ils ont fait imprimer depuis ce temps-là, qui n'étoit point décrit dans leur prémiére impreſſion; à l'imitation de ces Auteurs on en a veu par toute la France, & meſme dans les autres Royaumes, mais en cela il y a eu des abus eſtranges, aux riſques des pauvres malades ſur leſquels ils ont fait leur expérience: car il s'eſt trouvé que ceux qui l'ont ainſi composé, n'ayant imité que le faux Polychreſte, ils n'ont rien fait de ſemblable à celuy que je diſtribuë.

Ce que j'ay fait pour faire reconnoître la ſuppoſition.

J'ay eſté fort long-temps que mes affaires ne me permettoient pas de laiſſer ma Boutique, parce que j'avois un employ aſſez conſidérable dans cette ville, & que nonobſtant les fauſſes imitations du Polychreſte, il ne laiſſoit pas de s'en faire un débit aſſez conſiderable, en divers endroits de la France, & meſme à Paris, mais voyant que l'abus s'augmentoit de plus en plus, je me trouvay indiſpenſablement obligé d'aller l'an 1672. dans le lieu où cet abus avoit pris ſa naiſſance, àfin de le deſcouvrir & de le faire connoiſtre à toute la terre: je m'adreſſay d'abord à Monſieur Daquin prémier Médecin de Sa Majeſté, & aprés l'avoir fait ſouvenir des

bons effets qu'il avoit remarqué, il y avoit plus de huit ans, je luy en donnay de tout préparé, afin qu'il les peût remarquer tout de nouveau, je luy donnay aussi des Sels qui entrent dans la composition, afin qu'il peût en reconnoistre plus facilement la nature & les qualitez; il en fut si satisfait qu'il me voulut bien honorer de son approbation : j'en donnay aussi à Monsieur son pére, comme j'avois fait autrefois, qui en fut si content, qu'il en écrivit à Monsieur son fils en ma faveur. J'en donnay en mesme temps à Monsieur Moreau Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, avec une copie manuscrite du Traité du vray Polychreste, pour le discerner du supposé, & aussi un Traité de ses utilitez, & de la maniére de s'en servir. Je donnay aussi des mesmes Sels à divers Médecins, tant de la mesme Faculté, que d'autres qui y pratiquent la Médecine, lesquels ont tous reconnu par les expériences que je leur en ay faites, que les Sels dont je compose mon Polychreste, sont d'une autre nature que le Salpétre bruslé avec égal poids de souffre; c'est ce qui me fut confirmé par l'Assemblée Physique chez Monsieur l'Abbé Bourdelot, où l'on me dit que l'on se souvenoit de l'avoir suffisamment examiné, & qu'il n'étoit plus question que de faire connoistre la différence du Polychreste supposé d'avec le mien, ce qui se pouvoit faire dans

le Laboratoire de Monsieur Lémeri, à l'Hostel de Monsieur le Prince, où il fait son cours de Chymie.

L'analyse de divers Polychrest. supposez.

On y apporta de beaucoup de sortes de Polychrestes de différentes personnes, entre lesquels il s'en trouva de la façon du Sieur Rousseau à qui j'avois confié le mien, qui furent examinez en présence de quantité de gens trés-sçavans, dans la Médecine, dans la Physique, & dans la Chymie. On remarqua, qu'il y en avoit de differentes dozes.

Leurs diverses dozes.

car quelques prises ne pesoient que trois dragmes, d'autres quatre, comme celuy du Sieur Rousseau : & quelques uns pesoient jusques à cinq : il y en avoit aussi de diverses couleurs, comme de couleur de rose, de plus pâle, de grisâtre, de bleu trés-pâle qui étoit celuy dudit Rousseau ; & de blanc : les uns estoient fort pesans, & les autres plus legers, les uns plus compacts & serez, & les autres plus poreux. Toutes ces différences ne venoient que des divers degrez de feu, qu'ils avoient receu dans leur préparation. Les ayant mis sur les charbons ardens, la plus-part ne craquérent pas, quelques-uns à cause de leur terrestréité, & d'autres parce qu'ils avoient esté mis au feu apres leur exiccation; cequi se remarqua plus facilement encore, les ayant fait dissoudre dans l'eau, qu'ils rendirent trouble : Cependant ils le donnoient ainsi aux malades, selon ce que dit Glaser,

Ceux qui ne craquent point sur le feu.

qu'on

qu'on s'en peut ſervir ſans autre façon; il s'en trouva auſſi d'autres de pareille doze, qui n'étoient différens, qu'en ce qu'ils étoient un peu plus purifiés, dont il y en avoit de blancs & de jaunâtres, leſquels étant mis ſur les charbons ardens, la pluſpart craquérent comme le ſel marin, & quelques uns fumérent comme les ſels eſſentiels, & les autres enflâmérent un peu les charbons, comme le Salpeſtre; tous ces ſels mis dans l'eau furent trés-long temps à ſe diſſoudre, particuliérement ceux qui craquoient au feu, ils la troublérent un peu, & ne ſembloient que de fin ſablon; c'eſt ce qui obligeoit de les faire tremper dés les ſoir pour les prendre au matin, (comme le recommande Glaſer.) L'on en préſenta auſſi tout en criſtaux, dont quelques uns étoiēt beaucoup plus blancs que les autres, leur figure eſtoit longue & carrée, il y en avoit de déliez comme des cheveux, & d'autres un peu plus gros, & d'autres étoient comme la créme de tartre, à laquelle il y avoit des criſtaux attachez, qui étoient carrez comme ceux du ſel marin, mais compacts, durs & ſecs, qui craquoient tous ſi fort ſur les charbons ardens, qu'il n'en reſtoit rien; ils étoient tous preſques d'un méme goût Lixivieux & Urineux, ou pour mieux dire Nitroſulphureux, approchant de celuy de la poudre à canon, & qui laiſſoient long temps quelque peu d'amertume & une mauvaiſe impreſſ[illegible]n

Déceux qui étoient plus purifiez, qui craquérēt sur le feu.

Difficiles à se dissoudre

Figures des Cristaux des Polychrestes fasonez.

Leur goût

à la bouche, & dans le fond de la gorge. En ayant diſſout dans l'eau commune, ce qu'elle put fondre (qui fut une dragme en deux onces & demie d'eau, de quelques uns, & de quelques autres en deux onces ſeulemẽt) ſon mauvais goût ſe manifeſta davãtage, & en ayant mis dans l'œil elle y cauſa grande douleur, & piccottement avec inflãmation, de ſorte qu'il ne la put ſupporter, ce qui juſtifie ſuffiſamment ſon acrimonie. Enſuite ayant filtré l'eau il ſe ſépara des terres de la pluſpart; & en ayant exhalé une partie il ſe fit une croute, ou pellicule deſſus, & puis entretenant la chaleur pendant quelque temps, il ſe forma de petits criſtaux longs & compacts, de la maniére que ſe fait le ſel marin, & approchant de ſa figure (comme l'a bien remarqué Glaſer) mais ayant diſcontinuẽ la chaleur, il ne s'en criſtalliſa plus, & les criſtaux quoy que moüillez ne laiſſérent pas de craquer ſur les charbons ardens, preſque comme ceux qui étoient ſecs. L'humidité qui ſe trouva de reſte aprés la prémiére criſtalliſation, étant derechef miſe ſur le feu ne ſe criſtalliſa point, mais ſe précipita en poudre, & l'eau en devint fort rouſſe, avec un trés-mauvais goût & fort acre. L'exhalant & deſſéchant il s'en exhaloit une trés-mauvaiſe odeur, qui étonnoit le cerveau, comme celle de la boüe qui a croupi, & le ſel qui ſe trouva à la fin étant mis ſur les charbons ardens,

Cauſe de la douleur dans l'œil.

Leur Criſtaliſatiõ.

Quoy que moüillez craquent ſur les charbons.

Les derniéres eaux ont une mauvaiſe odeur.

ſe brûla en fumant, & jetta une odeur de charbon à demy brûlé, qui étonnoit encore davantage le cerveau, juſqu'à cauſer le vertige; il ne reſta rien ſur les charbons; ce qui arriva particuliérement à ceux de ces ſels qui n'avoient point été criſtallizez, comme étoit celuy dudit Rouſſeau, qui étoit ſeulement filtré, deſſéché & calciné : car les autres étoienr un peu moins impurs. V. p. 49.

Ledit nier Sel eſt volatil

Et pour faire mieux remarquer la différente nature du Polychreſte ſupposé d'avec le véritable, je fis fondre dans l'eau de fontaine autant du Polychreſte ſupposé, qu'il me fut poſſible; & de ſorte qu'il en reſtoit qui ne ſe pouvoit diſſoudre; & aprés avoir laiſſé repoſer l'eau, je la verſay par inclination, & dans les deux onces, qui en avoient diſſoud une dragme, je fis encore diſſoudre trois dragmes & plus de mon Polychreſte tel que je le diſtribuë; & en celle où il avoit fallu deux onces & demie d'eau, il s'en diſſoudit cinq dragmes; & en chacune de ces eaux il ſe diſſoudit encore demie dragme de ſel réfrigérent, & autant du doux, ſucceſſivement l'un aprés l'autre. Je pris auſſi égal poids des criſtaux de l'un & de l'autre, que je fis diſſoudre dans de l'eau commune, & on remarqua que ceux du vray Polychreſte furent auſſi toſt diſſouts, & que ceux du faux ne purent ſe diſſoudre qu'avec beaucoup de temps, il fallut méme faire un peu chauf-

La diſſolution du Polychr. ſupoſé avec le véritable.

ſer l'eau; aprés en avoir fait exhaler une partie, le faux Polychreſte ſe ſépara exactement, ſe précipitant & ſe criſtallizant à la chaleur, & le vray ſe criſtalliza à froid, & on ne remarqua aucune altération ny changement à l'un ny à l'autre, car le faux ſe criſtalliza de la méme figure qu'il étoit, & du méme gouſt, & les criſtaux craquérent ſur les charbons comme auparavant; & ceux du vray firent la méme choſe qu'ils faiſoient avant cela.

Ce que ſe le faux Polyc. mis au Creuſet.

Je mis encore des criſtaux du faux Polychreſte dans un creuſet, qui étoit ſur les charbons ardens, ils ſe décrépitérent en craquant, & en petillant; ce qui m'obligea de le couvrir, aprés quoy on remarqua, qu'il s'exhaloit des eſprits rouges & corroſifs, comme ceux de l'eau forte : la matiére devint griſe, & ayant redoublé le feu de roüe trés-violent, il ſe fondit avec grande peine, & étant rafroidi il conſerva la méme couleur, & avoit beaucoup diminué de ſon poids; il étoit trés-acre & cauſtic ſur la langue; l'ayant diſſout dans l'eau, il s'en ſépara beaucoup de terres; & l'eau étant exhalée juſqu'à pellicule, il s'y forma trés-peu de criſtaux, & en conſumant l'eau, ~~il fallut le deſſécher, &~~ on précipita le reſte du Sel; & les Criſtaux craquérent comme auparavant, & tout le Sel ſe trouva beaucoup plus acre qu'il n'étoit, avant que d'étrre mis au creuſet.

Je mélay auſſi autant de Criſtaux du ſuppoſé, que du mien, que je pilay exactement enſemble, & les mis dans un creuſet, comme il a été dit, il s'exhala du faux Polychreſte quelques eſprits de la méme couleur & odeur, que lors qu'il étoit ſeul, & ces Sels mélez ſe fondirent beaucoup plus aiſément, & avec beaucoup moins de feu; étant rafroidis ils ſe trouvérent de couleur un peu bleuë; & aprés la filtration & comſomption de l'eau dans laquelle je les fis diſſoudre, ils ſe ſéparérent fort exactement l'un d'avec l'autre, comme ils avoient fait lors qu'ils avoient été diſſouts ſimplement enſemble, à la réſerve que le ſuppoſé avoit beaucoup diminué de ſon poids.

Les deux mélez enſemble & mis au Creuſet.

De toutes ces expériences on jugea facilement, quelle étoit la nature du Salpeſtre fixé avec le Soulffre, auſſi bien que des autres Polychreſtes ſuppoſez, qui différoient un peu de cette préparation, & qui fumoient ſur les charbons ardens, ou les enflâmoient; & on conclut qu'ils n'étoient qu'un Sel mixte un peu fixe & fermé: Mixte parce qu'il participe de la nature du Sel marin, ou plûtoſt du Sel géme, d'autant que le marin a ſes Criſtaux carrez & concaves en pyramides, & a le goût ſalé & agréable; au lieu que le Sel gemme a ſes Criſtaux compacts, longs & carrez, & plus acres au goût, de méme figure & conſiſtance que ceux du Salpeſtre

Ce que l'on jugea de toutes ces expériences.

Que le Polyc. ſuposé participe du Sel géme, ou du Sel marin.

Qu'il participe aussi de la volatilité du Salpestre. fixe ; il participe auſſi de la volatilité du Salpeſtre, mais il en a moins, parce qu'on a fait ſéparer beaucoup de ſes eſprits par le moyen du feu & du Souffre ; de ſorte qu'il n'eſt reſté que les eſprits les plus fixes du Salpeſtre & du Souffre, ou pour mieux dire il n'y reſte que ceux que l'alkali a peu retenir & qui ſont autrement diſpoſez qu'ils n'étoient dans le Salpeſtre ; puis qu'au lieu d'enflâmer les charbons, il craque comme le Sel gemme, & eſt encore plus terreſtre par la perte de ſes eſprits ; cela ſe juſtifie par le grand déchet qui ſe fait du Salpeſtre dans cette préparation ; car on ne retire pas du Sel fixe en Criſtaux la moitié de ce que peſoit le Salpeſtre, qu'on y avoit mis : toutefois il s'en trouve plus ou moins ſelon la méthode, dont on s'eſt ſervi pour le faire. Je dis qu'il eſt un peu fixe, par ce que le Sel marin l'eſt beaucoup plus, & qu'en le pouſſant au feu, comme j'ay fait remarquer, il perd aſſés aiſément ſes eſprits, méme ſans intermède ; ce que l'on ne peut faire du marin : je dis qu'il eſt fermé, par ce qu'il ne reçoit point d'acides, lors qu'il eſt en Criſtaux, & qu'il ne boüillonne point lors qu'il eſt mélé avec eux, comme font les alkali.

La différence du Polychr. ſupoſé d'avec le Sel marin.

Les qualitez du Polyc. ſupoſé & ſes effets.

Pour ce qui eſt de ſes qualitez, il eſt fort chaud & fort ſec, puis qu'il eſt plus amer & plus acre, & plus terreſtre que le Sel marin & que le Sel gemme, qui le ſont au troiſié-

me degré ; cela se manifeste par son mauvais goût urineux, lixivieux & nitrosulphureux : les esprits qu'il contient sont plus actifs & plus rongeans que ceux du Sel marin & du Sel gemme ; car ceux-cy sont agréables au goût, & sont beaucoup plus doux, & conservent les chairs, au lieu que ceux du Salpestre fixe sont trés-acres, & corrompent & altérent les chairs, au lieu de les conserver; de là vient qu'il picotte l'estomach, qu'il est contraire à tout le genre nerveux, qu'il avance les symptomes de la goutte, qu'il cause des contractions de nerfs & qu'il purge par irritation; d'où arrivent souvent les superpurgations & semblables accidens; il contient aussi des Souffres grossiers & puans, qui sont restés du Souffre brûlé, & qui sont retenus par la force de l'alkali, lesquels pris intérieurement se portent aisément au cerveau, d'où viennent les vertiges, les anéantissemens, les stupeurs de nerfs, le soulévement d'estomac & le vomissement. La preuve de ce que je dis, se tire de la séparation que j'ay faite de ses diverses substances, comme j'ay fait observer. *Aëtius* a trés-bien remarqué, *lib.* 3. *cap.* 167. que le nitre remplit le cerveau, & cause le soulévement d'estomac, quoy que le Sel ne fasse rien de semblable ; Et *Isac lib.* 2. Le nitre nuit à l'estomac, & particuliérement à ses parties nerveuses ; *Poterius pag.* 212. Le nitre nuit à l'estomac & ex-

Autoritez, qui justifient les mauvaises qualitez du Salp.

cite le vomiſſement; c'eſt pourquoy il n'en faut point donner; & *Milius lib. 5. Baſilica Chymica pag.* 774. parlant du Sel prunelle, Il ne faut point prendre ce médicament, lorſqu'on eſt foible; parce que les forces étant abbatues, il avance la mort.

La bonne & la mauvaiſe préparation du Salpeſtre.

Ceux qui ignorent la vraye préparation du Salpeſtre ne peuvent éviter de tomber dans des fautes groſſiéres & mortelles, car au lieu de le dépurer & ſéparer exactement de ſes Souffres groſſiers & impurs, & de ſes terreſtréitez, qui l'accompagnent toûjours preſques inſéparablement, & d'empécher que ſes eſprits ne ſoient ſi volatifs, & diminuer & corriger leur pénétration & acrimonie, en quoy conſiſte ſa vraye préparation, ils le rendent plus mauvais & plus pernicieux, puis qu'il eſt plus terreſtre, plus compact, plus ſulphureux & plus impur qu'il n'étoit auparavant, le brûlant avec le Souffre qui luy donne ces mauvaiſes impreſſions, & qui au lieu de conſerver, cuire & meurir ſes eſprits, afin de les adoucir, les ſépare & les perd, & par ce moyen rend le Salpeſtre plus acre & plus rongeant & plus propre à faire un diſſolvent, qu'à ſervir au corps humain. *Daviſſonus in Pyrot. pag. 4. cap. 42.* dit que s'il n'eſt bien préparé, il n'eſt autre choſe qu'un pur venin. Si donc il eſt arrivé, que quelques perſonnes en ayent pris, ſans avoir reſſenti aucun de ces mauvais effets; c'eſt qu'on l'a

D'où vient que le ſupoſé n'a pas fait de mal à quelques uns.

l'a donné en trés-grande quantité d'eaü, ou en petite doze, ou à des perſonnes fort humides, & qui avoient l'eſtomac rempli d'humeurs, qui en ont émouſſé les parties, d'où il eſt arrivé qu'il n'a pas picotté les membranes de l'eſtomac, & qu'il ne s'en eſt pas élevé des vapeurs au cerveau. Nous avons remarqué feu mon Frére & moy, que lors que nous en avons pris, il nous a toûjours fait mal à l'eſtomac, & a laiſſé une mauvaiſe impreſſion, juſques à nous cauſer des cardialgies, ce qui arrivera toûjours aux perſonnes maigres, & ſur tout lors qu'ils auront l'eſtomac vuide, & s'ils le prennent avec peu de liqueur, & lors qu'ils ſeront en parfaite ſanté, comme nous avons fait.

Aprés avoir fait l'analyſe des Polychreſtes, qu'on a ſuppoſés pour le mien à Paris & en divers autres endroits du Royaume, & avoir fait connoiſtre leur nature & leurs qualitez, par raiſons, par autoritez & par pluſieurs expériences, je propoſay à la même Compagnie d'en faire encore d'autres, comme j'y en avois fait autrefois du mien. On me dit qu'il n'étoit pas néceſſaire d'en faire d'autres épreuves, que celles qu'ils avoient faites eux-mémes, qu'ils avoient bien remarqué que quelques perſonnes en avoient été purgées, ſans qu'il en fuſt arrivé aucune mauvaiſe ſuite, mais que véritablement pluſieurs perſonnes s'étoient plaintes de leurs mauvais

Les Medecins ont bien remarqué les mauvais effets des Polychrestes supposez.

effets, & qu'ils avoient remarqué tous les accidens, dont on a parlé, & ceux qui sont contenus dans la lettre de plainte d'un fameux Banquier de Paris, que je leur avois presentée, lequel m'écrit en ces termes. „„ A Paris ce 15. Aoust 1668. Il ne sera peut-étre pas mal à propos, que Messieurs Seignette de la Rochelle, sçachent que cy-devant j'ay pris plusieurs fois de leur Polychreste qui m'a purgé doucement, & si je ne le prenois qu'en trois verres d'eau: depuis quinze jours j'en ay acheté trois prises de Monsieur Rousseau, suivant l'addresse qu'ils en donnérent à Messieurs Nicolas: j'en pris une prise dans une pinte d'eau de quatre verres, qui m'a paru au goût plus acre qu'à l'ordinaire, & m'a purgé en deux heures si violemment, que j'en demeuray abbatu, au point que je ne pouvois presque me soûtenir. Les jambes me trembloient un peu, & les nerfs des jambes, des cuisses & des bras, & des doits, me faisoient peine & sembloient me défaillir, & méme j'eus la machoire lasse, & demeuray dans cét état bien un heure; en un mot je fus si abbatu, que je me fis jetter de l'ean sur le visage, & je flairay du vinaigre: comme je n'avois ny mal au cœur, ny à l'estomac, ny à la teste, je pris un œuf & du vin, & je reposay un peu, & mes lassitudes passérent; je ne pouvois pas attribuer ce violent effet qu'à ce remède, puisque je n'étois point ma-

Lettre qui marque l'effet du Polychreste supposé.

lade, & que je le prenois par précaution. Trois jours aprés mon Cousin m'en demanda, je luy dis que ce reméde m'avoit maltraité, il creut estre plus vigoureux que moy, je luy en donnay qui fit le méme effet; delà je conclus que le reméde que m'a donné ledit Rousseau étoit mal préparé. Les Sieurs Seignette jugeant bien que pouvant tomber en pareil inconvenient, cela me donnera une grande répugnance à prendre à l'avenir de ce reméde, ils en peuvent bien juger la conséquence pour leur intérest, & pour le hazard que courent ceux qui s'y confient, j'ay bien voulu leur donner cet avis, méme s'ils veulent, je leur envoyeray la prise qui me reste des trois que j'ay acheté dudit Rousseau, afin qu'ils l'examinent. ""

Toutes ces considérations ont empéché Messieurs les Médecins de se servir de celuy-cy, comme ils avoient coûtume de se servir du nôtre, & ne s'en servent plus, comme il a été dit, que pour des véhicules aux autres purgatifs. Cela se justifie par le traité des Elémens de Chymie de *Marsigny*, imprimé à Roüen le 13. Juin 1670. où aprés avoir décrit le Polychreste, il dit que ce Sel purge heureusement & sans violence, par les selles, principalement si dans la dissolution, que l'on en fait dans de l'eau commune, on fait infuser à froid un gros ou deux de Séné: il a cependant cela de dangéreux, ajoûte-t-il, dans

Ses mauvais effets reconnus par les Auteurs.

l'uſage fréquent, que quelques uns décrivent, qu'il s'attache au genre nerveux, & cauſe des foibleſſes, des tremblemens & des contractions; méme il avance les ſymptomes de la goutte, quoy qu'en diſent ceux qui le dédient principalement à la cure & guériſon de cette maladie. Cela ſe juſtifie auſſi par le traité de Chymie de *Glaſer*, imprimé aprés ſa mort, l'an 1673. où il eſt dit, qu'il faut que les perſonnes qui ont les parties foibles & délicates, s'abſtiennent entiérement de tous les remédes, dans la compoſition deſquels le nitre entre, de quelque maniére qu'il ſoit préparé, comme eſt le Criſtal minéral, & le Sel Polychreſte, qui ne doivent entrer dans les médicamens & autres compoſitions, que pour aiguiſer & faire pénétrer les autres remédes, ou pour tempérer leur chaleur en cette rencontre : la doze méme doit étre moindre que des autres médicamenns ; comme par exemple, avec le poids de deux ou trois dragmes de Séné, il ſuffira de mettre une demie drachme, ou deux ſcrupules de Criſtal minéral, ou le double de Sel Polycheſte. Aprés quoy ces Meſſieurs me dirent, qu'ils s'empécheroient bien d'en donner pour diverſes maladies, à quoy ils avoient remarqué par leur propre expérience, que le mien étoit trés propre ; comme dans les fiévres, dans la pleuréſie, dans le crachement & vomiſſement de ſang, & perte de ſang aux Fem-

mes ; dans les dyssenteries, dans le Cholera morbus & dans toutes les maladies,où il faloit rafraîchir, & calmer les ébullitions de sang, & les fermentations des humeurs. Ils ajoûtérent aussi qu'ils sçavoient que le mien purge trés-doucement, & sans causer de tranchées, ny soulévement d'estomac, soit par les déjections ou par les urines, suivant la disposition des corps, & la différente maniére de s'en servir : tout cela m'a été depuis confirmé par l'approbation, que m'en ont donné, tant Monsieur l'Abbé Bourdelot, que divers autres Médecins.

Cela se justifie par le cours de Chymie, qu'a fait imprimer depuis Monsieur *Lémery*, Apoticaire du Roy, & du grand Prévost de France, l'année 1675. approuvé de Messieurs de la Faculté de Médecine de Paris; aprés le rapport fait par Messieurs Antoine Morand Doyen, Jean Baptiste Moreau, & Jean Armand de Mauvilain, aussi Docteurs de la méme Faculté, députez pour l'examen dudit livre ; dans lequel il décrit la maniére de faire le Polychreste, avec égal poids de Salpestre & de Souffre : dans ses remarques sur ce reméde, voicy ce qu'il dit, pag. 298. ‹‹‹ Ce Sel n'est proprem͂et qu'un Salpestre dépoüillé de sa partie volatile par le Souffre ; il est apellé Polychreste, du mot Grec πολυχρηστος c'est à dire servant à plusieurs usages ; parce qu'on s'en sert non seulement pour purger

par les selles, mais aussi pour faire uriner, étant pris au poids d'une ou de deux dragmes, dans une pinte d'eau le matin, comme une eau minérale : on l'employe communément dans les infusions de Séné, depuis un scrupule jusqu'à quatre, tant afin d'augmenter la vertu purgative, que pour tirer plus fortement la teinture du Séné ; quelques uns méme en font prendre six dragmes dans une chopine ou une pinte d'eau, pour purger fortement; mais je ne conseillerois point d'user de ce purgatif tout seul, à cause des picottemens qu'il donne en passant dans l'estomac. Mr Seignette, Apoticaire de la Rochelle, duquel j'ay parlé cy-devant, a mis en usage un Sel Polychreste, qui semble d'abord étre semblable à celuy que j'ay prescrit; mais lors qu'on l'a examiné, on reconnoist une notable différence, tant dans les cristallisations, & lors qu'on en jette dans le feu, que dans les effets : car au lieu que six dragmes de celuy-cy étant pris comme nous avons dit, causent des tranchées, en picottant les membranes de l'estomac, celuy de Monsieur Seignette en méme quantité purge fort bénignement, sans aucune tranchée, comme il le dit dans un petit Traité qu'il a fait touchant les usages de ce Polychreste : & c'est ce que j'ay reconnu aussi, aprés en avoir fait user à beaucoup de personnes : La composition de ce Sel n'est sçeuë que de luy

qui l'ayant assez mis en réputation dans les principales Villes de la France, m'en a laissé pour en distribuër & m'en servir à Paris. "

Cela se justifie encore, parce qu'il dit dans ce méme Livre pag. 279. en ces termes. On a recherché les moyens de tirer l'esprit de Sel sans addition; mais cela n'est pas encore bien connu : Il est vray que Monsieur Seignette, Apoticaire de la Rochelle, entr'autres belles découvertes qu'il a faites sur les Sels, à la connoissance desquels il s'est particuliérement appliqué, nous apporta icy dans l'année 1672. un Sel marin, que nous distilâmes sans addition, par un feu trés-modéré: en deux heures de temps, nous tirâmes trois onces & demie de trés-bon esprit, de six onces de Sel que nous avions mis dans la cornuë.

Il auroit bien pû s'étendre davantage, sur ce qu'il dit tant des faux Polychrestes, que du véritable & des Sels dont je le compose; aussi bien que sur ce qu'il dit de divers autres Sels fort extraordinaires dans leur nature & dans leur préparation, du nombre desquels est le Sel dont il dit que je tire l'esprit acide si facilement; puisque je les ay fait voir en sa présence, & en ay fait plusieurs expériences à beaucoup de Médecins, Physiciens, Chymistes & autres, chez luy & dans le Laboratoire, pendant qu'il faisoit ses Cours de Chymie, l'espace d'une année : mais j'approu-

ve fort son silence, puisque se déclarant mon amy, ce qu'il auroit pu dire auroit peut-être été suspect aux esprits mal tournez; & qu'il a mieux valu qu'il se remist au Traité que j'en ay fait, qu'il a lu dans son particulier, & fait lire à divers de ses amis; il a méme fait la lecture de ce Traité il y a déja long temps, dans l'assemblée Physique qui se forme chez Monsieur l'Abbé Bourdelot, où se trouva Monsieur Prou Médecin du Roy, & de la Marine, & Médecin ordinaire de cette Ville, de qui on voulut sçavoir le sentiment sur cela, & qui aprés avoir dit diverses choses obligeantes à mon sujet, déclara à toute l'assemblée, qu'il étoit trés-convaincu, que mon Polychreste n'étoit point le Salpestre brûlé avec le Souffre, & que les Sels dont je me servois pour le faire, étoient trés différens du Salpestre, & qu'ils étoient inimitables; de quoy la pluspart convinrent, & me conseillérent de faire imprimer au plûtost ce manuscrit pour le bien public, afin de desabuser le Peuple, aussi bien que les Sçavans, qui ont cru que c'étoit un seul & méme reméde. Cette vérité est si bien reconnuë présentement par diverses personnes, que Monsieur Baulot Apoticaire de cette Ville m'a protesté diverses fois, que de plus de cinquante sortes de Polychrestes qu'il a vus, & qui ont esté faits à l'imitation du mien, depuis environ vingt ans il n'y en avoit pas un, qu'il ne

Différences des Polychr. trés reconnuës.

ne diſcernât exactement d'avec le mien en fermant les yeux, ſeulement par le goût; ce que j'ay fait une infinité de fois; non ſeulement de ceux qui ſe ſont faits à Paris, mais auſſi de ceux qui ſe ſont faits en diverſes autres Villes du Royaume.

Il eſt aiſé de tirer une infinité de conſéquences, qui me ſont trés avantageuſes, de tout ce que je viens d'expoſer, & qui juſtifient ſuffiſamment la vérité de ce que j'ay dit. La prémiére eſt, que le grand uſage qui s'eſt fait, & qui ſe fait encore de mon Polychreſte par un ſi grand nombre de perſonnes différentes, en tant d'endroits de la France, & méme dans les autres Royaumes, avec trés heureux ſuccez, depuis plus de trente ans, eſt plus que ſuffiſant pour l'autoriſer; puiſque ce temps là eſt aſſez conſidérable pour en reconnoiſtre les bons effets, & les mauvais, s'il en eût du faire; ainſi on peut dire que ce n'eſt pas un reméde nouveau, dont il ſoit beſoin de faire les expériences, pour en reconnoiſtre les vertus & les effets; mais qu'il doit ſuffire préſentement de déclarer toutes les maniéres dont nous nous en ſommes ſervis, non pas comme d'une ſelle à tous chevaux, comme ont dit quelques uns : mais comme d'un reméde trés-utile à pluſieurs maladies, & qui produit différens effets, ſelon les diverſes applications qu'on en fait; ce que je feray remarquer par le Traité que je met-

Induction tirée de ſon grand uſage.

tray bientoſt au jour, Dieu aidant.

Dè ce que je me ſuis adreſſé aux Médecins.

La ſeconde induction eſt, que puiſque je me ſuis addreſſé à des Médecins des plus célébres, & qui ſont auprés des Teſtes couronnées, & à ceux de la Faculté la plus conſidérable qui ſoit dans le monde, & à tant d'autres Médecins de différentes Univerſitez, comme j'ay dit, tant en public, qu'en particulier, & dans les aſſẽblées des Phyſiciens & des Chymiſtes, & que je leur ay donné non ſeulement de mon Polychreſte, tel que je le diſtribuë, pour en faire des expériences; mais auſſi des Sels dont je le compoſe, avec mes Traitez manuſcrits, afin de juſtifier ce que j'y expoſois : cette maniére d'agir prouve inconteſtablement, que j'étois dés ce temps là trés aſſeuré & trés convaincu de la bonté, de l'innocence ; & des loüables effets de ces remédes : car il eſt hors de toute apparence, que ſi j'euſſe voulu ſurprẽdre & abuſer le peuple, j'euſſe agy de la ſorte; m'expoſant ainſi à la Cenſure de tant de perſonnes ſi capables de juger de ces choſes, pour recevoir les affrons & la confuſion, que méritent les impoſteurs, & ceux qui préférent leur intéreſt particulier à la ſanté des pauvres malades.

Que j'ay preparé le faux Polyc. de differentes maniéres.

La troiſiéme induction eſt, que puis que j'écris ſi exactement des faux Polychreſtes, il faut croire que je les ay maniez, & préparez de pluſieurs maniéres différentes, pour voir juſqu'où iroit l'imitation, que l'on pour-

roit faire de mes remédes, avant que d'en cõmuniquer les Traitez, comme j'ay fait, afin de ne me pas tromper moy-même : & il faut de nécessité conclure, que puisque j'ay fait méme un Traité de mon Polychreste, & des Sels dont je le compose, & fait remarquer toutes les différences les plus essentielles d'avec le Polychreste supposé, tant dans leur nature & dans leurs qualitez, que dans leurs effets, il faut dis-je conclure, que j'ay fait une infinité d'expériences ; & que ces connoissances ne se sont point aquises en dormant ; mais plûtost par de longs & pénibles travaux, avec une assiduité inconcevable, comme j'ay dit ailleurs ; ce qui n'est reconnu que de ceux qui ont mis la main à l'œuvre : & je croy pouvoir dire qu'il est comme impossible que je me sois abusé, parce que je me suis toûjours fondé plûtost sur des expériences, que sur les raisonnemens, lesquelles j'ay examinées avec toute l'exactitude dont j'ay été capable ; aussi bien que toutes les objections qu'on me pouvoit faire, afin d'y répondre ; & quoy que tout cela dust me satisfaire, j'ay bien voulu néanmoins conférer avec les personnes, qui pouvoient avoir plus de lumiéres que moy, afin qu'ils me fissent d'autres objections, avant que de rien faire imprimer, & lors qu'on m'en a fait de raisonnables, je m'y suis rangé aisément, & les en ay remerciées, comme je feray toûjours

Ce que j'ay fait pour ne me pas abuser.

à ceux qui le feront avec un esprit de douceur & de charité ; car je ne suis pas de ceux qui sont trop amoureux, & trop jaloux de leurs productions.

La quatriéme est, que puisque j'ay donné à tant de différentes personnes, non seulement de mon Polychreste, mais aussi des Sels dont je le compose, & que j'en ay fait moy-méme l'analyse, ou l'épluchement, avec tant d'exactitude, méme en public, & que j'en ay fait en méme temps des Traitez, desquels mes amis aussi bien que des personnes qui s'y trouvent intéressées, m'ont dit que je ne circonstantiois que trop mes expériences, pour reconnoistre les effets de mes remédes, parce que cela m'engageoit à beaucoup de répétitions, dont je me suis corrigé dans mes manuscrits, aprés les avoir communiquez à une infinité de personnes, à Paris & en divers autres endroits de la France, & que j'ay fait lire ce Traité, comme j'ay dit, dans une assemblée trés célébre de Sçavans trés capables d'en juger : il faut conclure que je suis trés-persuadé & trés-convaincu, que mon Polychreste & les Sels dont je le compose, ne sont pas aisés à connoistre, (comme ont cru quelques-uns) que leur nature & leur préparation sont fort extraordinaires ; & que puisque ces connoissances ne sont seuës que d'une famille, ce ne sont pas des secrets qu'on nous ait donnés, ny que nous ayons trouvés

Que mon Polyc. n'est pas aisé à découvrir.

par hazard en quelques Auteurs ; ou tout d'un coup par un travail de peu d'heures; mais que c'eſt une ſcience que nous avons acquiſe peu à peu, & connoiſſance aprés connoiſſance, juſqu'à ce qu'enfin ayant joint une infinité de lumiéres enſemble, nous avons reconnu ces remédes & divers autres, que tous les yeux ne ſont pas capables d'apercevoir; mais ſeulement ceux à qui Dieu veut faire cette grace, puiſque juſqu'à préſent, quelque choſe qu'ayent pu faire tant de perſonnes trés éclairées, elles n'en ont rien pu découvrir ; ny rien faire de ſemblable.

Que ſa conoiſſance eſt aquiſe par la ſciẽce.

La cinquiéme conſéquence qu'on peut tirer eſt, que ſi toutes ces fauſſes imitations, qui ont été faites par tant de perſonnes en tant d'endroits de l'Europe, m'ont fait d'un coſté un trés-grand tort, comme il n'eſt que trop véritable, de l'autre elles me ſervent de preuves inconteſtables, pour juſtifier la grande bonté, l'extréme innocence, & les diverſes & trés-conſidérables utilitez de mon Polychreſte; car il n'eſt pas concevable, qu'un ſi grand nombre de perſonnes de toute ſorte de qualités, en tant d'endroits de l'Europe, euſſent voulu imiter un reméde qu'ils euſſent cru étre mauvais, dangéreux, ou dont les vertus euſſent été peu conſidérables; & ce ſeroit leur faire injuſtice que de croire qu'ils ſe ſont tous trompez & abuſez dans les effets de mon Polycheſte ; car il y en a pluſieurs

Qu'il faut qu'il ſoit bon puiſ-qu'on l'a voulu imiter.

de ceux là qui sont trés-savans, soit dans la Médecine, soit dans les autres sciences, & qui sont trés-capables de juger de ces choses & d'en faire le discernement. Il faut donc de nécessité conclure, que puisqu'ils se sont tant donné d'empressement, & qu'ils s'en donnent encore tous les jours, pour le découvrir & pour tâcher à l'imiter, ils ont été persuadez & convaincus aussi bien que moy, qu'il en valoit bien la peine.

Que les Habitans de cette Ville ont reconnu la bonté de ce reméde

La sixiéme est, que la pluspart des Habitans de cette Ville, particuliérement les principaux, ont été persuadez de la bonté & des utilitez de ce reméde par leur propre expérience, & par celle de leurs amis; car il y a trés-peu de familles à qui je n'en aye donné, & méme à tous les principaux Officiers du Roy au Siége Présidial de cette Ville, & à la plusparr des Conseillers du méme Siége : ce qui se justifie non seulement par le prix qu'ils luy ont fixé par un jugement qu'ils ont rendu, mais aussi par les Certificats qu'ils m'en ont donnés:& dans la suitte j'en ay donné aussi avec trés-heureux succez à Monsieur l'Intendant Colbert, & aux autres principaux Officiers de ce Gouvernement. & aux principaux Officiers de la Marine, comme il se justifie par leurs Certificats, tous lesquels m'ont esté accordez, pour me mettre à couvert des insultes de mes ennemis de la méme Profession, portez d'envie contre moy, parce

que mon reméde leur faisoit plus de mal,qu'ils n'en vouloient faire craindre à ceux qui en prenoient.

Les bons effets de mon Polychreste, la verité des Certificats, & des approbations dont je viens de parler, se justifient plus que suffisamment par l'avis que Monsieur L'Intendant Colbert du Terron envoya au Roy, le cinquiéme Decembre 1675. inclinant à son Ordonnance du vingt-neufiéme Octobre de la méme année, par lequel aprés avoir informé Sa Majesté de tout le fait, il dit en ces termes, mot à mot, parlant de moy. „„Il „ se trouve qu'ayant aquis beaucoup de capacité & d'expérience dans son art, par „ une longue pratique, & ayant fourny divers bons remédes au Public, & notamment une poudre Polychreste, qui luy est „ particuliére, & dont il a seul le secret, qui „ s'est trouvée trés-utile pour la cure de di- „ vers maux, ainsi qu'il paroist par l'appro- „ bation qui a été donnée par Monsieur le „ prémier Medécin de Sa Majesté, & autres „ fameux Docteurs en Médecine, & les Cer- „ tificats de plusieurs personnes de considé- „ ration, qui ont reçu du soulagement de l'u- „ sage de ladite poudre Polychreste : Sur „ toutes ces raisons, MON AVIS EST, qu'il „ est de la justice de Sa Majesté & du bien „ public, de permettre audit Seignette de „ continuër l'exercice public de sa Profes-

Avis de Mr. l'Intẽdant sur mõ Polyc.

„ sion d'Apoticaire dans ladite Ville de la „ Rochelle, & d'y tenir boutique ouverte, „ comme aussi de composer & administrer „ par tout le Royaume les remédes, dont il „ est l'Inventeur. Signé, COLBERT „ DU TERRON. *Et plus bas*, Par mon- „ dit Seigneur, Signé, BERGER.

Brevet de Sa Majesté. A quoy le Roy ayant égard m'a donné un Brevet du seiziéme Janvier 1673. par lequel il m'accorde ma demande, qui est contenuë dans l'avis à luy envoyé, lequel est en ces termes. "Sadite Maiesté voulant par ces con- „ sidérations gratifier & favorablement trai- „ ter ledit Seignette, elle luy a permis & per- „ met, conformémeut à l'avis dudit Sieur du „ Terron, de continuër doresnavant si bon „ luy semble l'exercice public d'Apoticai- „ re, dans ladite Ville de la Rochelle, &c. „ Qu'elle a voulu signer de sa main & fait con- „ tresigner par moy son Chancelier, Secre- „ taire d'Estat & de ses commandemens. Si- „ gné, LOUIS : *Et plus bas*, PHELIPEAUX.

Comment les Médecins de la Faculté ont eu connoissance de mon Polyc. La settiéme est, qu'il faut que la plus grande partie des Médecins de la Faculté de Paris, ayent été fort persuadez depuis ce temps là, de la bonté, de l'innocence & des loüables effets de mon reméde, & de tout ce que j'ay exposé dans ce Traité, & dans celuy de mon Polychreste & de ses usages; non seulement par les expériences que plusieurs de la méme Faculté en ont faites, telqu'u-

mais aussi par celles que j'ay fait à Paris diverses fois, tant en public, qu'en particulier pendant une année, où se sont trouvez beaucoup de Médecins, de la méme Faculté, desquels est le sçavant Monsieur Moreau, dont j'ay parlé; puis qu'ils ordonnent trés-souvent à leurs malades le Polychreste de la Rochelle, préférablement à tout autre, ce que j'ay rémarqué & plusieurs de mes amis, en beaucoup d'Ordonnances qu'ils ont faites, tant pour des malades de Paris, que pour ceux des Provinces : ce que sans doute ils n'auroient pas fait, s'ils l'avoient crû autrement.

Lors que j'ay voulu retourner dans cette ville, plusieurs Médecins du Roy, & beaucoup d'autres qui pratiquent à Paris, aprés avoir esté, aussi, convaincus de la bonté de de mon Reméde, m'en ont donné leur approbation; comme aussi des Médecins de differens endroits du Royaume; lesquelles je n'ay point voulu insérer dans ce Traité, non-plus que celles dont j'ay parlé cy-devant, estimant qu'il doit suffire que je les aye fait voir à divers Médecins, & à plusieurs autres personnes de probité, qui pourront le certifier en temps & lieu; j'ay cru aussi que tous ces certificats & approbations, & le brevet de sa Majesté, devoient suffire pour autoriser mon Polycreste, afin qu'on s'en puisse servir en toute seureté, sans qu'il fust besoin d'en rechercher d'autres, puisque ses

Qu'il doit suffire qué j'aye fait voir mes approbations.

effets sont présentement si connus par tant de Médecins de cette Ville & d'ailleurs, qui l'ordonnent fort heureusement, tous les jours; qu'il ne reste qu'à déclarer exactement toutes les principales maniéres dont je m'en suis servy, selon les diverses maladies, comme j'ay fait dans le Traité du vray Polychreste, que Dieu aidant, je donneray bien tost au Public.

J'aurois diverses inductions & conséquences, à tirer de tout ce que i'ay dit, si ie ne croyois que celles-cy sont plus que suffisantes pour iustifier ce que i'ay exposé; c'est pourquoy ie me contenteray pour finir ce petit Traité, de dire que ie ne fais point de doute que tous ceux qui ont cru de bonne foy imiter mon reméde, en faisant un Sel Polychreste pareil à celuy que le Sieur Rousseau à supposé, au lieu du mien, & croyant qu'il le debitoit fidélement, & que ceux qui ont imité les auteurs, qui l'ont dépuis enseigné dans leurs livres, sous ce méme nom, & dans la croyance aussi que ce fut du mien; ne se détrompent aisément, & ne reconnoissent la fourberie, par la lecture des Traitez que i'ay fait pour cela, & par les expériences qu'ils en pourront faire, & qu'ils n'abandonnent toutes les dangereuses imitations, & les fausses suppositions pour se servir de mon Polychreste, puisqu'il est si bien reconnu pour le véritable; car leur probité & le

Que lors qu'on sera desabusé on ne doit pas se servir du faux Polyc.

& le zele qu'ils ont pour le ſoulagement de leurs malades, ne leur permettent pas de ſe ſervir d'un reméde dangéreux, au lieu d'un autre de l'inocence, & de la bonté duquel, on eſt trés-aſſeuré, & dont les vertus ſont ſi conſidérables.

Et enfin, puiſqu'on a donné le nom de Sel Polychreſte à diverſes préparations de Salpeſtre, à l'imitation du nom que nous avions donné à un reméde que nous avions fait avec trois Sels; ie croy qu'on ne trouvera pas mauvais qu'à l'avenir, ie luy donne le nom de vray Polychreſte, & que ie le diſtribuë ſous le nom de vray Polychreſte des Seignette de la Rochelle, au lieu du nom de poudre Polychreſte, que nous luy avions donné; non ſeulement parce que c'eſt le prémier reméde compoſé de Sels auquel on ait donné ce nom; mais auſſi parce qu'il produit beaucoup plus de differens effets que le faux Polychreſte; & que nous en ſommes les prémiers Inventeurs; & encore parce que nôtre vray Polychreſte, eſt reconnu depuis longtemps pour le bon & pour le véritable, & que l'autre n'eſt qu'une fauſſe imitation, ou plûtoſt une dangéreuſe ſuppoſition; & ainſi perſonne ne doit donner le nom de vray Polychreſte des Seignettes, à aucun reméde qu'on pourra inventer, puiſque c'eſt le nom de nôtre famille, qui le diſtribuëra toûjours de la méme ſorte, parce que ie ne croy pas qu'il ſe puiſſe iamais faire meilleur.

Que je donneray à l'avenir le nom de vray Polyc. à mon Reméde.

⁹ Com-mẽt le Sieur Rouſ-ſeau a fauſſé ſa parole par ſecõde fois.

⁹ Je croyois que ie finirois icy ce Traité, lors que i'ay apris que le Sieur Rouſſeau avoit pour la ſeconde fois fauſſé la promeſſe qu'il m'avoit faite, de ne plus diſtribuër de mon Polychreſte ſous mon nom : ce qui m'a obligé de retirer mes manuſcrits de chez l'Imprimeur, pour en informer le Public, & pour employer ſon nom dans les endroits où je l'avois tû juſqu'à préſent; & afin que l'on ſache comment il en a mal uſé, & quelle eſt ſa prémiére fourberie, il ne faut que recüeillir ce que j'en ay dit dans les endroits, où j'ay employé ſon nom; ce qu'il fit nonobſtant les proteſtations & les promeſſes verbales qu'il m'avoit faites en préſence d'une perſonne d'honneur de ſes meilleurs amis, de s'en aquitter fidélement, ce qui m'obligea d'aller à Paris, où auſſitoſt que j'eus aſſez de moyen pour le convaincre, je luy intentay procez au Châtelet pour en avoir raiſon, & aprés quelques inſtances, trois perſonnes de ſes amis, du nombre deſquels eſt celuy qui eſt témoin de ſa proméſſe, s'employerent pour luy, ſur le point que je voulois faire imprimer un Livre, qui portoit pour titre; Traité du faux Polychreſte, qu'a ſuppoſé le Sieur Rouſſeau Chirurgien de Paris; au lieu du véritable que luy a confié Elie Seignette, Apoticaire de la Rochelle; & me priérent de ne pas tirer les choſes à la rigeur, & me dirent qu'il avoit été abuſé luy méme

par un Médecin, qui luy avoit attrappé son argent, sous prétexte de luy enseigner mon reméde; que d'ailleurs ils me féroient faire raison, qu'asseurement il ne le féroit plus à l'avenir, & qu'ils m'en répondoient. Aprés m'étre ainsi laissé gagner, je me trouvay chez l'un deux, où l'on s'assembla tous, & en sa présence je fis quelques expériences du Polychreste, & des Sels avec quoy je le compose, qui justifiérent suffisamment, que ce n'étoit pas la méme chose, & qu'il étoit tout à fait différent de celuy qu'il auoit supposé; à quoy il ne fit aucune réplique, sinon qu'il avoit bien cru que c'étoit la méme chose; & alors il me protesta qu'il ne se serviroit plus de mon nom, & que s'il en distribuoit à l'avenir, ce seroit comme étant du sien particulier, & non pas du mien; & on me fit promettre aussi que je ne le nommerois point dans les Traitez que je voulois faire imprimer; & que je changerois le titre que j'y voulois mettre; à moins qu'à l'avenir je n'eusse de nouveaux sujets, de me plaindre de luy ce que j'ay exécuté de bonne foy; car en tout ce que j'ay fait imprimer jusqu'à présent il n'est pas dit un mot de luy; & dans le manuscrit de ce Traité du faux Polychreste, il n'étoit point du tout nommé, comme il m'est facile de le justifier par tous ceux à qui j'ay communiqué mes manuscrits, à Paris & ailleurs, par ceux qu'a encore Monsieur Moreau

Médecin, de qui j'ay parlé, & par tous ceux qui étoient dans l'assemblée qui se fit chez Monsieur l'Abbé Bourdelot, lors que ce manuscrit y fut lu.

Mais ayant appris dépuis peu, qu'il avoit surpris beaucoup de personnes, qui luy avoient démandé expressément du Polychreste de Monsieur Seignette de la Rochelle, & qu'ils n'en vouloient pas d'autre, ausquelles neanmoins il donna du sien, qu'il protesta & asseura étre de celuy qu'ils démandoient; & de plus abusant du peu de connoissance de quelques Chirurgiens, qui luy ont pareillement demandé du Polychreste de Monsieur Seignette, il leur en a envoyé aussi du sien une quantité fort considérable, qu'il a asseuré comme aux autres étre du mien, & qu'il a pourtant donné à un prix si modique, que cela est suffisant pour faire connoistre sa tromperie; dequoy on m'a donné avis, comme il me sera facile de le justifier, toutesfois qu'il en sera besoin : c'est dequoy j'ay bien voulu avertir ces Messieurs, qui étoient les dépositaires de nos paroles & de nos promesses réciproques, afin qu'ils ne croyent pas que je les aye faussées, sous quelque faux prétexte; & j'ay cru que je devois faire savoir cette seconde tromperie, puisqu'il a faussé sa parole & sa promesse par deux fois, & que j'étois absolument obligé de déclarer cet abus, d'autant qu'il s'agit de l'intérest &

du bien public ; afin qu'on s'en puiſſe donner garde à l'avenir, & qu'on évite les maux qui pourroient s'enſuivre, afin auſſi d'empécher par ce moyen qu'on les impute à mon Polychreſte, & que cela ne faſſe tort à ſa réputation; & afin que ceux qui s'en voudront ſervir ſe précautionnent de la maniere que je l'ay déclaré, & qu'ils ne s'en ſervent pas aux mémes uſages auſquels je me ſers du mien, mais pour ce qu'il peut valoir.

Ceux qui à l'imitation du Sieur Rouſſeau, ont débité méchamment & malicieuſemént le faux Polychreſte, bien qu'ils fuſſent convaincus en eux mémes, auſſi bien que luy, que c'étoient des remédes bien différens, & qui ne devoient pas étre adminiſtrez au mémes uſages, n'ozeront plus ſans doute débiter encore du faux, comme ils ont fait; parce qu'ils ne pourront plus à l'avenir cacher leur fourberie, non plus que le Sieur Rouſſeau ; d'autant que j'ay donné dans ce Traité & dans celuy du vray Polychreſte, pluſieurs marques & divers moyens infaillibles, pour en réconnoiſtre aiſément les différenees, & pour diſcerner mon Polychreſte d'avec tous ceux qu'on pourroit ſuppoſer; ainſi s'ils en débitent encore, ils ſeront obligez de dire, que c'eſt du Sel Polychreſte de leur façon, & non pas du mien.

F I N.

Fautes plus remarquables survenuës en l'impression.

Page 19. ligne 9. aprés impurs *ajoûtez*, toutes lesquelles Experiences sont entiérement opposées à celles que j'ay fait de celuy que je compose.

P. 20. ligne 26 & 27. *ôtez* il fallut le deffécher, &

P. 40. à la derniére ligne, *ôtez* tel que je.

LES UTILITEZ LES PLUS REMARQUABLES DE LA POVDRE POLYCHRESTE.

Des Sieurs SEIGNETTES *de la Rochelle.*

Avec les moyens les plus faciles de s'en servir pour guerir diverses maladies.



N n'a point eu jusqu'à present de Remede si infaillible, que les malades n'ayent été quelquesfois privez du soulagement qu'ils en esperoient : Aussi ne donne-on pas celuy-cy pour tel ; mais seulement pour un de ceux qui a donné plus de satisfaction aux malades qui s'en sont servis, & jamais de reproches à ceux qui l'ont ordonné depuis plus de vingt-huit années qu'on la mis au jour.

Il produit des effets differens, selon qu'il est administré, & qu'on s'en sert differemment dans l'indication qu'on prend pour la guerison des maladies ; sur quoy je prie Mes-

ſieurs les Medecins de faire reflection.

Il purge au poids de cinq à ſix Dragmes, qui eſt là doze ordinaire, diſſolüant les humeurs & les excremens les plus épais & les plus craſſes, avec toute la douceur imaginable, ſans échauffer ny cauſer de tranchées, ny aucun ſoulevement d'eſtomac ; il n'a ny odeur ny couleur, & tres-peu de gouſt ; il eſt même ſi innocent qu'on peut donner toute la priſe à une femme enceinte en quelque temps qu'elle ſoit de ſa groſſeſſe: On peut même la luy faire prendre un moment aprés l'acouchement pour luy apaiſer les tranchées.

La maniere ordinaire dont il s'en faut ſervir pour la purgation, c'eſt de la mettre en 3 ou 4 verres d'eau commune, c'eſt à dire environ trois quards, ou une pinte au plus meſure de Paris, enſuite il faut l'agîter d'un vaiſſeau en l'autre, juſqu'à ce qu'elle ſoit fonduë, & la faire prendre à jun à trois ou quatre fois, dans l'eſpace d'une heure ou d'une heure & demie, & une heure aprés le dernier verre, il faut ſe faire donner un boüillon clair de veau ou au beurre, avec des herbes rafraîchiſſantes.

On peut retrancher la quantité de l'eau juſqu'à une chopine, & y faire tremper un peu de Regliſſe, & le prendre dans le même intervalle de temps.

Lorſque les humeurs ſont en fermentation ou fort épaiſſes, & qu'elles ont beſoin d'être

preparées pour la purgation, il faut en prendre le soir environ le quard de la prise en un grand verre d'eau, & prendre le reste le lendemain à jeun à deux ou trois fois.

S'il arrive qu'on ne soit pas assez purgé de la premiere prise, à cause de l'abondance des humeurs, ou parce qu'elles continuent à se fermenter, il faudra continüer de se purger, mais non pas avec la même quantité de poudre, parce que le passage étant déja fait, il suffit d'en mettre le tiers ou la moitié au plus dans une pinte ou trois chopines d'eau, dont il en faut prendre un grand verre le même soir du jour de la purgation, & le lendemain à jeun on prendra les autres verres de quard d'heure en quard d'heure, & se promener entre les deux si on peut.

Quoy que la Doze n'en soit pas hasardeuse à cause de son innocence & de la douceur avec quoy elle purge, neanmoins pour purger un enfant *d'un an* ou environ, on n'en donnera que le quard de la prise, qu'on luy fera prendre à plusieurs fois dans du lait tiede, en l'espace d'un demy jour, ayant soin qu'il y ait quelque temps que la nourrice ne l'ait fait teter : Ce n'est pas qu'il y ait d'inconvenient qu'elle l'alaite entre les prises, pourvû qu'elle laisse du moins passer une heure avant & aprés sans le faire.

En cas que l'enfant soit âgé de *quatre à six ans*,

on pourra la luy faire prendre en une chopine ou trois quards d'eau ou de tiſane de Regliſſe, & n'y mettre que la moitié de la priſe, ce qu'ō luy donnera pendant la nuit, ſi on ne peut l'empêcher de manger le jour, ce qui eſt diffi-le aux enfans : cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe luy en donner le matin, aprés luy avoir fait prendre quelque boüillon clair.

Si c'eſt un enfant de *dix ou douze ans*, il en faut mettre les deux tiers de la priſe en trois quards d'eau ou environ, dont on peut luy en donner un verre le ſoir, & le reſte à jeun le lendemain.

Enfin aux perſonnes qui ſont au deſſus de *quinze ou vingt ans*, il leur faut donner la priſe entiere en une pinte d'eau.

En cas de neceſſité ce Remede ſe peut prendre en *quelque temps que ce ſoit*, pourvû qu'il y ait deux heures qu'on n'ait pris d'aliments.

On peut le donner chaud comme du boüillon, ſur tout pour *des douleurs d'eſtomac, pour des coliques, vents, teneſmes, épreintes, & les tranchées qui arrivent aux femmes aprés leur accouchement.*

Sur quoy il faut remarquer à l'égard de ces ſortes de *tranchées aux femmes*, que ſi on veut empêcher qu'elles n'arrivent à celles qui y ſont ſujettes, il faut incontinent aprés leur accouchement, & avant qu'elles ayent rien pris, leur en donner une demie priſe à deux fois dans une heure de temps, fonduë en de la Tiſanne chaude, & leur faire prendre un

boüillon nourriſſant une heure aprés.

Pour celles *qui ſont dans les douleurs*, on leur en donnera de la même façon, pourvû qu'elles ayant été une heure ſans rien prendre, & ſi les douleurs ne ſont apaiſées quatre ou cinq heures aprés, il leur en faut donner tout comme auparavant.

Pour augmenter la vertu purgative de ce remede, on peut en diſſoudre la moitié de la priſe en deux verres d'eau commune, & y mettre infuſer pendant dix ou douze heures deux dragmes de Senné à froid ou un peu chaud, & le prendre le matin à jun à deux diverſes fois dans l'eſpace d'une heure, & prendre un boüillon une heures aprés le dernier verre.

Ce Remede *corrige les flactuoſitez du Senné*, & empêche qu'il ne tranche; il diminuë auſſi la violence des autres purgatifs en temperant leur chaleur & leur acrimonie, qui cauſe ſouvent de mauvais raports, dégouſt, vomiſſements, douleurs d'eſtomac & de ventre, maux de cœur & aneantiſſements pendant qu'ils agiſſent, & laiſſent ſouvent le ventre reſerré & conſtipé aprés la purgation, ce qui n'arrive pas lors qu'ils ſont corrigez par ce Remede, non ſeulement parce qu'il leur oſte leur intemperie & qu'il diſſoud leurs viſcoſitez adherantes, mais encore parce que comme il détrempe & qu'il prepare les humeurs, il ne faut pas tant de purgatifs pour les évacuër.

Ce remede eſt tres-propre en toutes les maladies où il y a neceſſité de purger, *comme dans les conſtipations, plenitudes & amas d'humeurs*, de quelque natures qu'elles ſoient, leſquelles à cauſe de leur tenacité & de leur viſcoſité, font des obſtructions qui empêchent la nature de ſe dégager de ſes impuretez, & que la digeſtion des aliments, & la diſtribution du chile ne ſe faſſent comme il faut, d'où naiſſent de tres-grandes maladies, dans leſquelles on tombe ſouvent par la negligence de ſe purger, à cauſe de l'averſion qu'on a des Remedes ; mais qu'on ne peut avoir de celuy-cy, parce qu'il *eſt aisé à prendre, qu'il n'affoiblit ny ne dégoûte, & qu'il paſſe tres-facilement.*

Les douleurs & indigeſtions d'eſtomac, les tranchées, les coliques bilieuſes & venteuſes, les vomiſſemens, le cours de ventre, teneſmes, diarrhées, diſſenteries, le colera morbus, le miſerere, & pluſieurs autres maladies de cette nature, ſont des ſuites de ces amas d'humeurs qu'on neglige de purger, auſquelles on peut remedier en prenant de ce remede, lors que l'on ſent quelque plenitude qui menace de ſemblables maladies, ou ſi elles ſont déja arrivées, on peut les guerir en ſe purgeant diverſes fois ſelon la methode que j'ay déja preſcrite.

Sur quoy il eſt neceſſaire de remarquer que dans *les indigeſtions d'eſtomach*, qui viennent de l'a-

bondance & de la viſcoſité de la pituite, il faut aprés s'être purgé du Remede à la maniere accoûtumée, en prendre un quard de priſe dans de l'eau chaude, ou de la tiſanne, demie heure avant le repas, afin de diſſoudre les mucoſitez qui empêchent que les alimens ne ſe digerent.

Et s'il ſe fait un *dégorgement de bile* dans l'eſtomach, afin de la diſgreger, & pour empêcher qu'elle ne picotte & qu'elle n'enflamme, il faudra aprés s'être purgé du même remede en prendre avec beaucoup d'eau avant prendre d'alimens, & par là on empêchera le vomiſſement de ces mêmes humeurs, ſi on le prend auſſi chaud qu'on le pourra boire.

Il ne faut point ſe rebuter ſi on vomiſt la premiere ou ſeconde priſe: quoy qu'on le vomiſſe, il ne laiſſe pas de diſſoudre les humeurs, & de dégager l'eſtomac, qui eſt aprés cela mieux diſpoſé pour évacuër le reſte des humeurs dans les inteſtins, par l'uſage de ce Remede, qu'il faut continuër de prendre de là même façon juſqu'à une priſe entiere, qu'on ſe fera donner à diverſes fois.

Pour ce qui regarde la maniere dont il s'en faut ſervir dans les *cours de ventre, teneſmes, diarrhées & diſſenteries*; il faut commencer par ce purger de la même poudre, la prendre avec de la tiſanne d'orge & de regliſſe, aprés quoy il en faut prendre un quard de priſe le même

soir du jour de la purgation, & autant le lendemain matin, & continuer deux ou trois jours s'il est necessaire.

Si c'est dans *une dissenterie inveterée*, il faudra ensuite de la purgation adjoûter à la tisanne des roses rouges, & une poignée de grains d'hyebles biens meurs, qui n'y boüillent que tres-peu, & en prendre comme cela tres-souvent.

Si ces *maladies sont accompagnées de douleurs violentes*, on peut commencer à prendre le remede fort chaud en quelque temps que ce soit, pourvû qu'on n'ait pas mangé depuis une heure, & prendre toute la prise à diverses fois dans l'espace d'une heure ou deux.

S'il arrive que *l'abondance & la fermentation des humeurs qui sont dans le corps, les fassent dégorger avec violence par haut & par bas* en même temps, ce qui fait le *Colera morbus*; il faut observer que s'il s'est fait une grande évacuation, & une grande dissipation d'esprits, qui ait beaucoup affoibly le malade, on doit commencer à arréter le vomissement d'abord par une prise de Theriaque, avec un peu de Myrrhe, & un grain ou deux de Laudanum, qu'on fera prendre en pilule ou embolus, ensuite de quoy on pourra donner quelques jaunes d'œufs; & aprés que le malade aura pris un peu de relâche, on luy fera prendre peu à peu une prise de poudre dãs une pinte de tisanne chaude, de peur que si on luy en donnoit trop à la fois

cela

cela ne l'excitât à vomir.

Mais si l'évacuation n'est pas fort considerable, & que le malade n'en soit pas trop affoibly, on luy donnera d'abord la poudre de la maniere qu'il est dit, sans se servir de pilules, & on peut le purger en cette maniere deux ou trois fois, si la premiere ne suffit pas.

Pour ce qui est de la guerison des *coliques, soit qu'elles viennent d'une pituite fermentée & corrompuë, ou d'une bile échauffée*, on la prendra peu à peu la plus chaude qu'on pourra, ne se point rebuter si on en vomit une partie de ce qu'on aura pris, parce que le vomissement est ordinaire en ces sortes de maladies : mais en reprendre pour supléer au defaut de ce qu'on aura vomi.

Et *si la douleur continuë*, il faut se faire donner en même temps des lavemens faits avec une décoction d'herbes émolliantes, en quoy on dissoudra un peu de miel, & le tiers ou la moitié d'une prise de la poudre, & continuer ainsi jusqu'à ce que les douleurs soient appaisées, & que le ventre soit débouché.

Et s'il y a *beaucoup de vents dans les intestins* il faut ajoûter à la décoction de Clistere, des fleurs de Camomille.

Et afin d'empêcher que les humeurs qui restent ne se fermentent, ou ne servent de levain pour enfermenter d'autres, & même pour ôter l'impression qu'à laissé l'humeur aux intestins où elle a sejourné, il faut pour

tout cela prendre la moitié d'une prise de la poudre, la faire dissoudre en deux verres d'eau, ou on aura mis infuser deux dragmes de Senné, & la prendre le matin à jeun à deux fois ; mettant une heure d'intervalle entre deux, & continuer de faire la même chose, si on n'est pas tout à fait guery dés la premiere fois.

On peut observer & pratiquer toute la même chose pour guerir *le Miserere*, si ce n'est qu'il faut commencer par les lavements, & en donner jusqu'à trois ou quatre consecutifs, à mesure qu'on les rend ; aprés quoy on donne de la poudre au malade en peu d'eau.

Et si le *Miserere vient d'une décente de boyaux*, il est necessaire de fomenter la partie trois ou quatre heures sans discontinuer, avec une décoction d'herbes émolliantes, comme les Mauves, la Parietaire, les Bettes, & y mêler aussi d'autres herbes discussives, comme l'Absinthe, le Scordeum, le Pulegium & autres, aprés quoy on tâchera de faire rentrer l'intestin en sa place, & par le moyen du bandage empêcher qu'il ne tombe, pendãt lequel temps on prendra peu à peu une prise de la poudre en une chopine ou trois quards d'eau chaude, continuant toûjours, pourveu qu'on mette l'intervalle qu'il faut pour les aliments.

Mais *si le Miserere vient de l'épaisseur de la pituite ramassée en l'intestin gresle*, il ne faut que fomenter le ventre avec la décoction seulement

émoliante, ou on met un peu de fleur de Camomille, & pratiquer ensuite l'usage de la poudre, comme je viens de dire.

Enfin *si le Miserere venoit d'entortillement*, ce qui est fort rare, l'usage de tous ces Remedes peut y être employé, & de plus on a coûtume de faire avaler des bales de plomb, ou de l'argent vif, & même en toute extrémité d'ouvrir le côté pour débroüiller les intestins, ce qui pourtant ne se doit faire qu'aprés une meure deliberation de Messieurs les Medecins ; & aprés avoir tenté l'usage de ce Remede, que j'ay veu reüssir en plusieurs rencontres.

Tout ce que j'ay dit jusqu'icy montre assez la maniere dont il se faut servir de ce remede cõme purgatif: mais comme il y a quantité d'autres maladies qu'il ne suffit pas de purger, & qu'on ne peut guerir que par des remedes aperitifs ou diuretiques, qui puissent se distribuer avec le chile dans toute l'habitude du corps, voicy comme il se faut servir de ce Remede en ces rencontres. Au lieu de prendre toute la prise de la poudre en une pinte d'eau pour purger, il n'en faut que la moitié ou le tiers comme aperitif, & en prendre un verre le soir deux heures aprés les aliments, & un autre le lendemain assez matin, pour dormir dessus s'il est possible, on peut aussi en prendre deux ou trois fois le jour à telle heure qu'on voudra, pourveu qu'il y ait deux heures d'intervalle

avant & aprés les aliments.

On peut aussi par le moyen de cette poudre *faire passer l'eau de riviere ou de fontaine, comme passent les eaux minerales*, ou par les selles ou par les urines, ou de l'une & de l'autre maniere en même temps.

Si on veut la faire passer par les selles il en faut mettre le tiers ou la moitié de la prise par pinte d'eau, & en prendre de quard-d'heure en quard-d'heure en se promenant, & pour la faire agir plus promptement, il la faut prendre toute chaude.

Si on veut qu'elle passe par les urines, il en faut mettre le tiers ou le quart de la prise par pinte d'eau, & en prendre de fort grand matin un ou deux verres, afin de pouvoir dormir dessus, aprés quoy on en prend fort lentemēt, laissant toûjours demie-heure ou trois quarts d'heure d'intervalle d'un verre à l'autre, & se tenant toûjours en repos; on augmentera cette vertu diuretique, si on y ajoûte quelques acides.

Enfin si on veut *faire passer l'eau par l'une & par l'autre voye*, il faut en mettre environ le tiers d'une prise par pinte, & la prendre par verre de demie-heure en demie-heure, on peut déterminer la vertu de l'eau pour agir sur les parties malades, en y ajoûtant des specifiques pour chaque maladie.

Il faut observer qu'en se servant de ce Remede, comme des eaux minerales ou comme

aperitif on doit commencer par s'en purger, & faire la même chose aprés l'usage des eaux.

De toutes ces raisons on peut juger qu'il est bon pour *toutes les maladies où il y a obstruction* en quelque partie du corps qu'elle soit, c'est pourquoy il s'en faut servir pour toutes celles du Mesentere, de la Rate, du Pancreas, &c. Parce qu'il dissoud & qu'il attenuë les humeurs visqueuses & grossieres, & qu'il évacuë ces sortes d'obstructions, lesquelles emchent la distribution ou le mélange de la limphe, & des autres sucs ou humeurs; pour cet effet il le faut prendre comme aperitif, aprés avoir preparé & évacué les humeurs par une prise ou deux du même remede comme purgatif.

Si les obstructions sont inveterées, il s'en faut servir comme des eaux minerales, & en prendre pendant plus ou moins de jours, selon la grandeur de la maladie.

Cette poudre est tres-propre pour les rheumatismes, pour l'Asthme, pour la Goutte, pour la Sciatique, pour l'Hydropisie, pour la Nephretique, pour les retentions des Menstruës, pour les Reflus de bile, & pour les maladies des Vaisseaux spermatiques.

Dans *le rheumatisme* & dans l'asthme, il s'en faut purger une, deux, ou trois fois, selon la grandeur du mal, & s'en servir ensuite comme aperitif durant quelques jours, pendant quoy on

pourra ſe faire tirer du ſang une ou deux fois, & ſi le rheumatiſme eſt opiniâtre, on pourra ſe ſervir de diaphoretiques.

Pour *la Goutte* il s'en faut purger ſi-tôt qu'on en reſſent les avantcoureurs, afin de détourner l'humeur qui ſe jette ſur les parties attaquées, & ſi la douleur eſt déja violente, il s'en faut ſeulement ſervir comme aperitif & diuretique, & prendre des lavements, ou on en mettra environ la moitié d'une priſe, & ne pas manquer de ſe purger aprés que les douleurs ſont appaiſées.

Il faut pratiquer la même choſe pour *la Sciatique.*

l'Hydropiſie, qui vient d'une abondance d'humeurs, retenuë par les obſtructions, ſe guerit auſſi en ſe purgeant, ſoit qu'on prenne la poudre ſeule, ſoit qu'on la mêle avec d'autres purgatifs hidrotiques & ſpecifiques, auſquels il ſert de vehicule, & les fait penetrer & agir davantage : aprés quoy il s'en faut ſervir comme aperitif en des tiſannes hépatiques, au lieu d'eau, & ne laiſſer pas de s'en purger de temps en temps.

Pour *la Nephretique*, ſi les douleurs ſont violentes & qu'on vomiſſe, il faut le prendre tout chaud comme purgatif, afin de dégager l'eſtomach, & en mettre en des lavemens de décoctions émolliantes & purgatives, & ſi la douleur continuë, on mettra le malade dans

un demy bain d'eau tiede, où il pourra demeurer une ou deux heures, pendant quoy on aura ſoin de luy en faire prendre.

Si la douleur eſt cauſée par quelque pierre ou ſable, il faudra aprés s'en être ſuffiſamment purgé le prendre comme diuretique, & y mettre un tiers de la priſe par pinte d'eau avec quelques acides, laiſſant toûjours deux heures au moins d'eſpace entre les priſes, & tâchant de dormir deſſus.

Si le mal vient de l'acrimonie des ſeroſitez, il faut toûjours le prendre en des emulſions, ou des tiſannes faites avec de la racine d'Althæa, ou dans de l'infuſion de graine de Lin; on peut auſſi en prendre en des potions, ou en des Bolus de Terebentine.

Dans *les retentions de menſtrüës* aux femmes, il faut d'abord s'en purger, & s'en ſervir aprés comme aperitif, ſoit avec de l'eau commune, ou avec une décoction de racine de gros Rable, ou Rubia tinctorum, & en prendre enſuite pendant quelques jours ſoir & matin, & même deux ou trois fois le jour entre les repas, aprés quoy il s'en faut purger comme auparavant.

Si la retention des mois cauſe *l'icthericie ou la jauniſſe*, il faut s'en purger diverſes fois, & ſe ſervir des mêmes remedes dont on ſe ſert pour faire venir les ordinaires.

Pour les *maladies des Vaiſſeaux ſpermatiques*, lors

qu'il y a virulance, il s'en faut purger deux ou trois fois avec le Senné, & en prendre en des émulsions deux ou trois fois le jour, afin de diminuer la douleur, laquelle étant apaisée, il en faut prendre dans de la teinture de roses, qui ait tres-peu d'acide, y en mettre une demie prise par pintes, & en user ainsi pendant quelques jours, finissant toûjours par la purgation comme on a commencé.

Si la maladie est inveterée, outre ces choses, on peut purger comme on fait ordinairement avec la confection Hamech, & du mercure doux, & pratiquer les autres remedes specifiques, qu'on mêlera avec cette poudre qui leur servira de vehicule.

Outre les utilitez que ie viens d'attribuer à ce Remede, il a encore cecy de particulier, qu'il est tres-propre pour calmer & abattre les vapeurs qui sont portées au cerveau, à cause de la fermentation des humeurs, ou de l'ébulition & rarefaction du sang, parce qu'il disgrege, rafraîchit, calme & détrempe les humeurs qui se fermentent, & qu'il empêche leur corruption.

C'est pour cela qu'il est bon aux douleurs de tête, vertiges, insomnies, convulsions, vapeurs melancholiques, & vapeurs histeriques.

Il *calme aussi l'ébulition & rarefaction du sang*, & reprime son dégorgement : c'est pourquoy il est tres-propre à toutes les fiévres, soit intermit-

tentes

tentes ou continuës, aux hémorragies, crachement & vomissement de sang ; à la pleuresie, perte de sang aux femmes, & au flus hémoroïdal.

Sur quoy il faut remarquer qu'en toutes ces maladies, il s'en faut servir comme d'un Remede rafraîchissant, & le mêler avec beaucoup d'eau pour le déterminer à être tel, & afin qu'il serve de vehicule à l'eau ou aux liqueurs rafraîchissantes avec quoy on le prend; car on augmente sa vertu refrigerante : Si on le mêle dans une décoction d'herbes rafraîchissantes, comme le Pourpier, la Laictuë, l'Ozeille, le Nimphæa, &c.

Il y a plusieurs choses particulieres à observer sur la maniere dont il s'en faut servir en toutes ces diverses maladies.

Dans les maux de tête, les migraines, les vertiges, & les insomnies, si cela vient seulement d'une intemperie chaude, ou de quelque fermentation, il n'en faut prendre que deux dragmes dans une pinte d'eau pour se rafrrîchir; ce qu'on peut faire plusieurs fois.

Et si ces maladies sont causées par un amas de bille ou d'humeurs corrompuës, il s'en faut purger afin d'évacuer l'humeur, & en prendre en suite comme pour se rafraîchir.

Dans les suffocations hysteriques, vapeurs melancholiques & convulsions, si les malades sont dans une grande foiblesse sans connois-

ſance & ſans ſentiment, il en faut mettre en l'eau, autant qu'elle en peut fondre, & leur en donner quelques cueillerées, juſqu'à ce que la connoiſſance leur ſoit revenuë, & leur en faire prendre deux ou trois dragmes en une pinte d'eau, ce qu'on pourra reïterer autant de fois que Meſſieurs les Medecins le jugeront à propos, obſervant toûjours de purger aprés avoir calmé les vapeurs, afin d'en ôter la cauſe.

Pour ce qui eſt des *fiévres*, ſi elles ſont *intermittentes*, il faut ſe purger avec ce Remede le jour de l'intermiſſion une ou deux fois, & s'il y a une grande abondance de ſang, on pourra ſe faire ſeigner, & en prendre aprés cela deux ou trois fois pour ſe rafraîchir le jour de l'intermiſſion, & autant le jour de la fiévre, quelques heures avant l'accez, ou dans la chaleur de la fiévre, laquelle enſuite étant paſſée, & les humeurs calmées & rafraîchies, il s'en faut purger afin d'évacuer l'humeur, qui pourroit encore ſervir de ferment & de levain.

Si les *fiévres* ſont *continuës*, il en faut prendre entre les aliments deux ou trois fois le jour, pour ſe rafraîchir & pour reſiſter à la corruption des humeurs, & ſi on ne peut ſe purger, on aura ſoin d'entretenir le ventre libre par des lavements, où on mettra de cette poudre, & ſi-tôt qu'on verra quelque relâche en la fiévre, il en faut prendre un peu davantage pour

détremper les humeurs, & donner lieu à la nature de s'en dégager ; ce qui étant fait il ne faut pas manquer de se purger incontinent aprês, plus ou moins selon que Messieurs les Medecins le jugeront à propos.

Pour guerir le *crachement de sang*, il faut observer que *s'il vient de quelque vaisseau ouvert dans le poulmon* par des efforts, ou par un boüillonnement de sang qui s'y extravase, il faut mettre deux drachmes ou le tiers de la prise en une pinte de décoctiõ de Pourpier ou de Plantain ou de summitez de Ronces, ou à faute de cela d'eau commune, & la prendre peu à peu, de moment en moment, & avec cela se tenir en repos.

Si le sang vient par la corrosion de quelque humeur acre, il faut se servir de la poudre comme d'un Remede aperitif & rafraîchissant avec du petit lait & du Reglisse, & avoir soin d'en tenir continuellement dans la bouche qui soit dissoud, dans de la tisanne ou décoction rafraîchissantes, telles que le Pourpier, le Plantain ou autres, & y mettre beaucoup de Reglisse, en avaler doucement quelques cüillerées en retirant à soy la respiration, & avoir soin de se tenir toûjours le ventre libre par le moyen de la même poudre.

Le *vomissement de sang*, qui vient ordinairement du dégorgement de la Rate, se guerit par l'usage de ce même Remede, pendant le

vomiſſement, il faut le donner en de l'eau froide, n'en mettre que trois dragmes dans une pinte, & en avaler de temps en temps un demy verre le plus ſouvent qu'on pourra, & lors que le vomiſſement ſera appaiſé, on metrra toute la priſe en une pinte d'eau pour s'en purger, & pour faire ſortir le ſang qui s'eſt épanché dans l'eſtomach ou dans les inteſtins; on peut auſſi en donner dans des lavements pour la même raiſon.

Dans la *Pleureſie*, il en faut prendre comme pour ſe purger, obſervant que ſi la fiévre eſt violente, il faut mettre la priſe en trois chopines d'eau, & s'en faire donner dans des lavemens: aprés quoy on en prend comme rafraîchiſſant, & pour calmer l'ébulition du ſang, c'eſt à dire deux dragmes par pinte d'eau, qu'on prend dans tout l'eſpace du jour ou de la nuict entre les alimens, afin qu'il ſe diſtribuë juſques dans les veines, & en faſſe ſeparer les ſeroſitez, ou par les urines, ou par la tranſpiration. Si aprés cela les douleurs continuent, il faudra donner une dragme ou deux de la poudre dans de l'eau de Plantin, & de Nimphæa

S'il *y a déja quelque temps que la Pleureſie eſt formée, & que le malade ſoit affoibly par pluſieurs ſeignées*, ou par les douleurs qu'il a ſouffertes, il faut ſeulement luy donner quelques lavements de décoctions émolliantes, en quoy on mettra le

tiers ou la moitié d'une prise de la poudre ; on luy donnera ensuite une potion faite avec de l'eau de Plantain & de Nimphæa, ou d'autres specifiques ; dans six onces desquelles on fera dissoudre une dragme de confection d'Hyacinthe, une dragme & de mie de la poudre, & une demieonce de Diacodium, observant quand on luy donnera ces choses, qu'il n'ait rien pris depuis deux heures, & qu'il ne prenne rien que trois heures aprés, en suite de quoy on luy donnera quelques alimens, & de temps en temps quelques verres d'eau avec de la poudre, par ce moyen on évitera le grand nombre des seignées qu'on a accoûtumé de faire en ces sortes de maladies, se contentant de tirer du sang une fois ou deux pour le plus, si c'est une personne fort sanguine & fort échauffée de son temperemment.

Cette poudre est également bonne *pour la perte de sang aux femmes*, on s'en sert tout comme dans la Pleuresie, si ce n'est qu'il ne faut point donner de lavements purgatifs, & qu'on la doit mettre dans de la décoctiõ de Plantain & de Pourpier, au lieu d'eau commune, & commencer par la potion s'il y a grande perte de sang, ou dissipation d'esprits & de forces.

Il faut s'en servir tout de la même façon pour les Hemorroïdes, quand le flux est extraordinaire.

Voila les principales utilitez de la poudre

Polychreste, que j'ay remarquées par le long usage que j'en ay fait ; & quoy que ie les explique icy fort succinctement : neantmoins comme ses vertus & son innocence sont connuës, par une infinité d'experiences qui s'en sont faites depuis plusieurs années, je m'asseure que sur ce que j'en viens de dire, Messieurs les Medecins s'en pourront servir tres-à propos, selon les indications qu'ils prendront des diferentes manieres de s'en servir pour la guerison de chacune des maladies ausquelles j'ay remarqué qu'il étoit tres-bon, en attendant que j'explique la chose plus au long dans un Traité que je feray imprimer, pour donner une connoissance parfaite de ce Remede, & de la nature des sels qui le composent, de leurs qualitez, & de leurs vertus, & enquoy ils sont differẽts de tous les sels dont on a acoûtumé de se servir, & particulierement de ceux qu'on a suposé, & qui se distribuent en divers endroits de la France sous le nom de Polychreste, qui est un remede tout à fait different du mien, ce que je feray voir exactement par la nalise que j'en feray afin de desabuser ceux qui croyent que c'est une même chose, & feray connoître les marques essentielles pour les discerner, toutes lesquelles choses j'ay fait voir à plusieurs de Messieurs les Medecins de Paris, en consequence dequoy il m'ont donné leurs Certificats & Aprobations,

Et afin que l'on puiſſe reconnoître ma poudre Polychreſte d'avec les autres, pour la prendre avec plus de confiance, de ceux qui la diſtribuent pour moy, & que Meſſieurs les Medecins la puiſſent ordonner avec plus de ſeureté, châque Priſe de la poudre ſera cachetée de mon Cachet, & aura la marque imprimée cy-deſſous.

F I N.



APOLOGIE
POVR LE SEL POLYCHRESTE
DE
MONSIEVR SEIGNETTE
MAISTRE APOTICAIRE
de la Rochelle.

Par un Médecin des-intéressé.



N doit trouver étrange que les siécles passez ayẽt si long-temps murmuré contre le dégoût que donnent les Médecines, & qu'aujourd'huy on loüe si peu l'adresse d'un homme qui leur ôte ce qu'elles ont d'incommode, & de rébutant. Les Médecins qui se sont toûjours tenus à leur scrupuleuse sévérité, & qui n'ont jamais assez étudié l'art d'obliger leurs Malades sans les offenser, ont crû qu'il estoit nécessaire que les purgatifs eussent cet air détestable qui fait frémir les plus résolus, & qu'on ne pouvoit réveiller la Nature, ni donner de l'action aux Remédes, sans ces troubles, & ces horreurs mystérieuses, qui donnent le prémier branle, & commencent l'exécution. C'est ce qui a maintenu la dignité de ces plantes ennemies du goût, & de l'odorat, & qui a obligé des esprits opiniâtres à se déclarer en fa-

veur de l'Antiquité grossiére & impitoyable; contre la charitable, & l'ingénieuse Nouveauté: ils se sont laissé persuader que ces feüilles & ces racines, dont le Peuple n'ignore plus l'usage, ont certain discernement qui les porte, à-point-nommé, vers les humeurs qu'elles doivent enlever, & leur fait, pour ainsi dire, connoître leur proye; quoy qu'en effet ces couleurs différentes qu'on remarque aux impuretez réjettées, ne soient autre chose que de legéres teintures que laisse au-dedans l'impression que fait le Reméde, puis qu'il est certain que tout purgatif entraîne indifféremment avec soy ce qui luy vient au-devant, & qu'il a une rapidité aveugle, qui l'empêche de choisir, & de s'en prendre à qui bon luy semble. Cela estant ainsi, comme l'a bien étably la solide raison, quel sujet ont les ennemis du Sel Polychreste, de luy reprocher sa maniére d'agir, & pourquoy l'accusent-ils de passer comme un torrent qui ne regarde pas ce qu'il fait, & qui donne, à-l'étourdie, sur tout ce qui vient à sa rencontre; puis que ce Reméde n'a rien de surprenant, ni de singulier, en agissant de la sorte, & qu'il n'est, de bonne foy, destiné qu'à débarasser les chemins par où l'Economie naturelle fait passer ses convoys? De sorte qu'il n'est point de maladie rebelle, dont ce Sel ne surmonte l'obstination, & qu'il reléve, en peu de jours, toutes les ruïnes qu'y

peut causer une langueur de plusieurs années. C'est donc l'ignorance, & le chagrin, qui ont suscité des accusations contre la poudre Polychreste, puis qu'on ne peut condanner avec justice un Médicament qui agit sans violence & ne donne que des émotions aisées, & imperceptibles, lors même qu'il détache des eaux croupissantes, & démêle les restes inutiles du sang, & des alimens. La Nature, quelque prevoyance, & quelque bonté qu'elle ait d'ailleurs, traite les hommes avec quelque rigueur, dans la production des plantes purgatives. Elle a mis de l'amertume, & de l'âpreté, c'est-à-dire plusieurs qualitez desagréables, au-devant de leurs vertus bien-faisantes, & a voulu que les sens fussent choquez, & souffrissent des injures, avant que les entrailles reçussent du service & fussent satisfaites. L'Art de Monsieur Seignette ne s'est pas contenté de corriger les présens de la Nature. Il les a purifiez, & leur a donné cet avantage qu'ils sont utiles sans estre incommodes, & qu'ils font du bien sans déplaire. En effet, quel plaisir n'est-ce point aux Malades, de n'avoir affaire qu'à trois verres d'eau de fontaine, tout aussi claire qu'elle l'estoit dans sa source, chargée d'un pouvoir si réglé, & si souverain, qu'il n'est point d'humeur farouche qui luy résiste, ni de mal opiniâtre qui luy tienne teste. Cette eau s'insinuë dans tous les reduits, & tous les détours les plus cachez & les plus

difficiles du dedans; elle y tempére & y rétablit ce que des humeurs boüillantes & dérèglées y ont changé; elle y remet l'ordre naturel, & l'authorité légitime, que la sédition y avoit renversez;& enfin cette eau, pleine d'un Sel sorti des fourneaux de Monsieur Seignette, c'est-à-dire,animée de toutes les lumiéres, & de tous les efforts d'un habile-homme,fait ces expéditions de son chef, sans que la Nature y employe beaucoup de secours,ni qu'elle y dissipe aucune de ses forces. Cette eau, dis-je, pleine d'un Sel que n'a point encore pénetré le soin inquiet de ces curieux intéressez, qui s'étudient à le deviner, est un bien que ce fameux Artiste a trouvé dans sa famille, & que luy ont acquis des veilles & des méditations continuëlles. Il a profité des fatigues de ses Péres: & leurs longs & pénibles travaux ont esté mis en conte sur sa fortune, & luy ont esté donnez à profit. C'est donc contre la vérité, que des gens sans foy, & sans conscience, publient qu'ils sçavent ce que leur foible génie ne leur a jamais appris, & qu'ils se vantent d'avoir trouvé en peu d'heures, & dans l'embarras des Boutiques, un secret qui a coûté à son Autheur des années, & des solitudes. Il est plus à-propos de croire qu'ils ont quelque honte d'avoüer leur ignorance dans les affaires de leur profession, & qu'estant courts en des choses si importantes, il vaut encore mieux estre fourbe & téméraire

re, que paroiſtre ignorant & mal-afforty. C'eſt ce qui oblige ceux, que la Police, quelquefois trop indulgente, deſtine à la diſtribution des Remédes, de ſe faire honneur de celuy-cy, & de chercher dans le ſouffre & dans le nitre, ce que la bonne conſcience, ni la raiſon bien guidée, ne ſçauroient y trouver. En-effet, il eſt trop dangéreux de faire un compoſé de ces deux matiéres, puis qu'auſſitôt que l'avarice aveugle en fit un Reméde, l'expérience ne ceſſa point de confirmer le ſentiment qu'on avoit toûjours eu de ſa malignité: & en vérité quelque forme qu'il prenne, & quelque nom qu'il porte, il n'y a point d'aſſez fin déguiſement qui le puiſſe cacher. Qu'il s'appelle Sel de Souffre, ou Sel Polychréſte; qu'il ſe préſente aux yeux ſous une blancheur, & ſous un incarnat que les Lys, & les Roſes ne ſurpaſſent point; qu'il pique la langue, & y laiſſe des pointes d'amertume & d'acidité: tout cela ne fait que ſéduire les ſens, & n'empêche pas que le faux Polychreſte n'offenſe ceux qui s'en ſervent, & n'enveloppe des traits aigus, qui ſe répandant par tout le corps, y percent les nerfs, & les membranes; & y déchirent enfin les entrailles. Ceux qui veulent prendre leurs ſuretez contre l'effronterie & l'avarice de ces Impoſteurs, qui débitent leur Polychreſte pour celuy de la Rochelle, n'ont qu'à lire le Livre qu'en a compoſé Monſieur Seignette. Ils y apprendront que ſon

Reméde, qui eut toûjours d'admirables ſuccés, n'eut pas plûtôt fait du bruit, qu'une infinité de gens tâchérent de l'imiter, & s'eſtant perſuadez qu'il ne pouvoit ſortir que d'un adroit mélange de ſouffre & de nitre, ils ont travaillé ſur ces minéraux, & en ont tiré un purgatif, qui ſous de belles apparences, ruine effectivement les principes de l'Economie naturelle. Car enfin que ne doit-on point appréhender d'un minéral qu'on employe dans la compoſition la plus terrible qu'inventa jamais la fureur des hommes; puis qu'il eſt vray que le Salpêtre donne à la Poudre à Canon cet air de Tonnerre qui la rend ſi redoutable; & qu'il eſt vray encore qu'il imprime ſouvent ſur les bales de plomb un feu d'eſprits envénimez, qui rendent mortelles les bleſſures les moins dangéreuſes? Que peut-on eſpérer du nitre deſcendu dans les entrailles, ſi ce n'eſt que ſe joignant à la bile, & à la mélancholie, c'eſt-à-dire à des ſouffres, & à des charbons, & ſe jettant dans des conduits profonds & ſerrez, il y produiſe, pour ainſi dire, des effets ſemblables à ceux des mines. C'eſt ce que témoignent les tranſports précipitez des humeurs effarouchées, qui tombent tout à coup ſur les parties nobles, où s'alument des inflammations promtes & ſurprenantes, & où arrivent en peu d'heures des gangrénes incurables. Ce ſont de triſtes événemens, dont le nitre eſt reſponſable; & ceux qui s'en ſervent,

n'ont jamais assez examiné d'où naissent ces férositez emportées & indomptables, qui volent de toutes parts, & mettent le feu par tout où elles s'arrêtent. Si l'on y avoit bien pensé, on condanneroit ce Minéral, comme un Tyran, qu'une terre obscure & ingrate engendre pour la destruction des Hommes. L'Autheur du véritable Polychreste l'a prouvé par de si fortes raisons, qu'il n'en faut pas davantage pour éclaircir le public : & ce seroit un grand malheur, pour ne pas dire une extréme folie aux hommes, si aprés leur avoir montré les écueils, & les précipices, ils couroient encore s'y jetter, & s'y perdre. Pour donc distinguer les copies d'avec l'original, & la vérité d'avec le mensonge, ou, pour mieux dire, pour en faire le denoüement, il ne faut qu'aller en droiture à Monsieur Seignette, ou à ceux qu'il a destinez dans les Villes du Royaume à la distribution de son Polychreste; autrement il y aura toûjours de la confusion & du mal-entendu : parce que le faux Polychreste ayant fait du ravage, & ceux qui le composent tâchant d'en éviter le blâme, ils imputent à un innocent, le crime dont ils sont coupables, & réjettent sur le secret de Monsieur Seignette, les reproches que méritent leurs honteuses préparations. C'est ce qui a donné de mortelles atteintes à une poudre, contre laquelle personne ne s'est encore récrié : & c'est ce qui en eût, peut-être, abba-

tu la gloire, si les honnêtes-gens n'eussent tâché de la soûtenir, & de briser les obstacles que l'envie opposoit au cours de sa réputation. On éspére que les esprits éclairez verront l'artifice des Médecins dévoüez à la fortune des gens intéressez, & que condannant le plus lâche & le plus indigne procédé qui fut jamais, ils feront justice au secret & à la vertu de Monsieur Seignette.

FIN.

